

PROCÈS DE TAHKOUT

VERDICT ATTENDU AUJOURD'HUI

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6739 - MERCREDI 15 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EN RAISON DE LA PANDÉMIE

Les entreprises de Tizi-Ouzou menacées par la faillite

Page 16

LA PROTECTION DU CORPS MÉDICAL PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT

HALTE AUX DÉPASSEMENTS



Le gouvernement ne toléra plus les agressions et les dépassements contre le corps médical mobilisé depuis cinq mois pour lutter contre la pandémie. C'est le message livré hier par le cabinet de Djerad pour rassurer les blouses blanches et mettre en garde les citoyens plus prompts à agresser les médecins que comprendre la situation difficile dans laquelle ils travaillent.Page3

CORONAVIRUS

527 nouveaux cas, 332 guérisons et 10 décès en 24h

Page 2

SELON UN RAPPORT ÉPIDÉMIOLOGIQUE DE L'INSP

Situation préoccupante

Page 2

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Onze harraga interpellés à Annaba

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

SELON UN RAPPORT ÉPIDÉMIOLOGIQUE DE L'INSP

Situation préoccupante

La situation sanitaire en Algérie s'est détériorée très vite ces derniers temps. Des foyers et clusters se forment à travers le pays et les hôpitaux sont au bord de la saturation, alors que le pic épidémique n'est pas encore atteint. Le nombre de patients atteints de COVID-19 admis dans les structures sanitaires a augmenté de près de 93% entre le 08 mai et le 08 juin



Et en deux mois, le nombre des hospitalisations des patients du COVID-19 a augmenté de près de 200 %, passant de 3.340 patients hospitalisés en mai à 10.607 en juillet. L'Institut National de la Santé Publique (INSP) a rapporté dans son bulletin épidémiologique, datant du 8 juillet, qu'au 8 mai 3.340 patients étaient hospitalisés, soit un taux d'hospitalisation de 7,8 pour 100 000 habitants. Trois wilayas ont enregistré un nombre d'hospitalisés supérieur à 200 et aucune n'a dépassé les 500, à savoir Alger (477), Médéa (364) et Blida (207). Les données de l'INSP démontrent qu'au 08 juin, ce nombre a considérablement augmenté, atteignant 5.428 patients à l'échelle nationale, soit un taux de 12,7 pour 100 000 habitants. Sept wilayas avaient plus de 200 patients hospitalisés, à savoir Oran (700), Alger (458), Sétif (413), Médéa (408), Blida (337), Tiaret (239) et Ouargla (237). En revanche, au 08 juillet, le nombre d'hospitalisés est passé à 10.607, soit un taux de 24,9 pour 100 000 habitants. Dix-neuf wilayas dépassent les 200 patients hospitalisés et sept ont un nombre supérieur ou égal à 500. Il s'agit, dans un ordre décroissant d'Oran (1 062), Alger (1 022), Boumerdes (672), Tiaret (568), Sétif (520), Blida (513) et Djelfa (500). Quant au nombre de tests PCR utilisés pour le dépistage de la Covid-19, le rapport scientifique dressé par l'INSP a démontré que leur nombre a connu une importante baisse depuis le 8 mai dernier, avec un recul de 30,3 %. «Concernant la part de la PCR dans le diagnostic de l'infection Covid-19, on observe une diminution progressive de celle-ci entre le 08 mai et le 08 juillet », lit-on sur le bulletin épidémiologique de l'INSP. L'Algérie est passée d'une proportion de 47,8 % au 08 mai, à 43,5 % au 08 juin et 33,3 % au 08 juillet. Le recul concerne de nombreuses wilayas, plus particulièrement celles des régions sanitaires Sud et Centre. « Le nombre de cas cumulés (cas confirmés, ndlr) quel que soit la méthode de diagnostic est de 23 225 cas au 07 juin, soit un accroissement de 106,8 % » affirme le rapport scientifique. L'augmentation du nombre total de cas cumulés semble linéaire. La part des cas cumulés PCR+ (cas confirmés par PCR) a diminué et passé de 47,8 % à 43,7 % entre le 08 mai et le 07juin Entre le 08 juin et le 08 juillet, une accentuation de la pente était observée à partir du 26 juin, traduisant une progression plus rapide du nombre de cas notifiés.

La proportion des cas PCR+ dans le diagnostic continue de diminuer. Ainsi au 08 juin, celle-ci était de 43,5 %, au 08 juillet, ce pourcentage était de 33,3 %, soit un différentiel de 14,5 points entre le 08 mai et le 08 juillet, correspondant à un recul de 30,3 %.

Pour vingt-neuf wilayas, cette proportion est inférieure à 50 %. Quatre wilayas affichent des taux de PCR+inférieurs à 10 %, à savoir Chlef (6,8 %), Médéa (7,8 %), Bordj Bou Arreridj (8,4 %) et Saïda (8,8 %). A l'inverse, quatre wilayas observent des proportions supérieures à 90 % : Souk Ahras (97,4 %), El Oued (98, %), Naâma (99,0 %) et El Tarf (100,0 %). Au cours de la deuxième période, 23 850 patients ont été mis sous traitement (43.642 depuis le début de l'épidémie), soit un accroissement de 120,5 %. La part des PCR+ parmi les patients traités a diminué entre le 08 juin (44,3 %) et le 08 juillet (34,1 %) avec un différentiel de 10,2 points. L'accélération de la progression de la pandémie de Covid-19 dans le pays a engendré une hausse de tous les indicateurs (hospitalisations, patients admis en réanimation, sous traitement, nouveaux cas) au cours de ce dernier mois. Parallèlement, un net recul de l'utilisation de la PCR dans le diagnostic est observé malgré l'ouverture de nombreux laboratoires de diagnostic. **Mohamed Mecelti**

COVID-19 EN ALGÉRIE

527 nouveaux cas, 332 guérisons et 10 décès en 24 heures

LA BARRE des 500 cas de contamination à la Covid-19 a été franchie hier en Algérie. Il s'agit du plus lourd bilan journalier enregistré depuis le début de la pandémie dans le pays. 527 nouveaux cas confirmés du nouveau coronavirus, 332 guérisons et dix morts en seulement 24 heures.

« 527 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 332 guérisons et dix décès ont été enregistrés durant les 24 dernières heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 20.216, des guérisons à 14.351 et celui des décès à 1028», a déclaré, hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Pr Djamel Fourar.

Pr Fourar a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 45.94 cas pour 100.000 habitants.

Il a fait savoir que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 30%.

Le responsable a aussi signalé que 73% des décès concernent des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées entre 25 et 60 ans en représentent 25%.

Il a également indiqué que 31 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 11 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 14 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 23 wilayas ont recensés plus de 6 cas chacune.

Les wilayas de Blida (1984 cas), Alger (1945 cas), Sétif (1837 cas), Oran (1323 cas) et Constantine (759 cas) représentent à elles seules 40% des cas de contamination et 38% des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère baisse, avec 58 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (61 cas la vaille).

Selon les chiffres officiels, entre le 03 et le 10 juillet, la létalité est à la baisse au niveau des quatre régions sanitaires du pays. La région Centre a enregistré la létalité la plus élevée avec 6,89 % (7,67 % au 03 juillet).

Les taux de létalité du Sud et de l'Est sont pratiquement identiques se superposent depuis le 1er juillet. Au 10 juillet, 4,84 % pour l'Est et 4,78 % pour le Sud. Alors que celui notifié dans la région Ouest est le plus bas avec 3,76 %.

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques

A l'échelle mondiale, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 13.299.059 de cas confirmés dont 7.763.976 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 577.061 décès.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les Etats-Unis, demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 138.331 décès pour 3.483.362 cas. Au moins 1.550.471 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 72.833 morts pour 1.884.967 cas, le Royaume-Uni avec 44.830 morts (290.133 cas), le avec 35.491 morts (304.435 cas), et l'Italie avec 34.967 morts (243.230 cas).

La Chine a officiellement dénombré un total de 83.605 cas (3 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 78.674 guérisons.

L'Europe totalisait hier 202.998 décès pour 2.857.298 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 146.581 décès (3.420.016 cas), les Etats-Unis et le Canada 144.436 décès (3.472.354 cas), l'Asie 44.628 décès (1.816.070 cas), le Moyen-Orient 20.850 décès (936.295 cas), l'Afrique 13.459 décès (610.271 cas), et l'Océanie 139 décès (11.828 cas).

Mohamed Mecelti

LA PROTECTION DU CORPS MÉDICAL PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT

HALTE AUX DÉPASSEMENTS

Le gouvernement ne toléra plus les agressions et les dépassements contre le corps médical mobilisé depuis cinq mois pour lutter contre la pandémie. C'est le message livré hier par le cabinet de Djerad pour rassurer les blouses blanches et mettre en garde les citoyens plus prompts à agresser les médecins que comprendre la situation difficile dans laquelle ils travaillent.



Un texte de loi viendra prochainement renforcer le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République, a annoncé hier un communiqué des services du Premier ministre.

Il a été constaté, ces dernières semaines, de «multiples agressions physiques et verbales perpétrées à l'encontre du personnel médical, paramédical, administratif et de citoyens se trouvant dans l'enceinte de certains hôpitaux et autres structures de santé, accompagnées parfois d'actes de détérioration et de destruction de biens publics et de matériels médicaux», a relevé la source, signalant que «face à cette situation, monsieur le Président de la République a décidé de consolider et de renforcer, par un texte de loi, le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République».

Ce dispositif vise à «prémunir le corps médical de toute agression ou violence, quel qu'en soit la forme, le moyen ou l'auteur, dans l'enceinte des hôpitaux et autres structures et établissements sanitaires à travers tout le territoire national, pendant l'exercice de leur noble mission au service de la Nation», a fait savoir la même source.

Dans le même cadre, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Directeur Général de la Sûreté Nationale et les Walis «ont été instruits à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République et du Premier Ministre, pour l'application stricte de la loi et la mise en œuvre immédiate des sanctions les plus sévères à l'encontre des auteurs de ces violations». Il a été également relevé, poursuit le communiqué des services du Premier ministre, la manipulation et la diffusion d'images via les réseaux sociaux et médias interposés, et qui portent atteinte à la dignité des patients et de leurs familles, ainsi qu'au professionnalisme et à l'intégrité morale du corps médical.

«Ces actes inadmissibles dont la finalité est de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des personnes et des biens publics, et dont les auteurs tentent vainement de décrédibiliser l'action du service public de santé et les efforts déployées et sacrifices consentis par l'ensemble des personnels du corps médical, sont réprimés par les lois de la République», a souligné la même source.

Ces actes, a indiqué la même source, qui sont «étrangers à notre société et rejetés par elle, prennent une dimension beaucoup plus grave dans cette conjoncture que vit le Pays, où tous les efforts doivent être orientés et focalisés sur la prise en charge des malades et la protection sanitaire de nos concitoyens, face à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19)».

Les agressions dont ont été victimes ces derniers jours les professionnels de la santé, au cours de l'accomplissement de leur devoir, a finalement fait réagir les autorités du pays. Plusieurs cas d'agression ont été rapportés ces derniers jours, en fin de semaine à Constantine. Un médecin a été pris à partie par trois membres de la famille d'un malade hospitalisé au niveau du CHU.

La même structure avait été aussi le théâtre, au début du mois, d'une autre agression verbale et même physique sur une femme médecin par trois femmes, lesquelles ont osé lui porter de coups. Hier, le directeur de l'hôpital Mohamed Boudiaf de la wilaya de Bouira s'est jeté du premier étage de la structure par peur d'être agressé par les proches d'un patient, décédé de la covid-19, qui voulaient récupérer leur mort avant de connaitre les résultats des analyses. Le directeur s'en est sorti, mais avec plusieurs fractures au niveau des membres inférieurs. Les médecins et autres professionnels de la santé ne cesse en effet depuis l'apparition de la crise liée à la covid-19 d'alerter les autorités contre les violences dont ils font l'objet de la part de proches de malades. Et qui, en l'absence de réactions appropriées ont pris des proportions alarmantes.

Amine B.

INFRACTIONS AUX MESURES DE CONFINEMENT

Le DGSN insiste sur plus de rigueur

LE DIRECTEUR général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi a insisté, hier mardi, sur plus de rigueur avec les contrevenants aux dispositions de prévention contre la propagation du coronavirus, décidées par les pouvoirs publics.

Lors de la présentation par le chef de sûreté de wilaya de Mascara du bilan des activités de ses services dans le domaine de la prévention contre la pandémie du Covid-19, M. Ounissi a déclaré qu'il faut être plus rigoureux avec ceux qui sont en infraction aux mesures préventives, notamment dans les espaces commerciaux et les moyens de transports.

Au passage, il a instruit les services de la police au niveau des wilayas à renforcer les campagnes de sensibilisation des citoyens sur l'importance de la prévention et de la lutte contre la propagation de l'épidémie.

Le Directeur général de la Sûreté nationale a inauguré quatre nouveaux sièges de sûreté urbaine dans les communes de Mascara, Tighennif, Mohammadia et Forha, ainsi que le siège de la 9e sûreté urbaine situé dans la cité de 1.500 logements à Mascara, réalisé pour une enveloppe financière de 36 millions DA par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya dans le cadre des projets intégrés des nouvelles cités d'habitation.

A Tighennif, Khelifa Ounissi a inauguré un siège de la 1ère sûreté urbaine dans la cité de 2.000 logements, qui a été aussi réalisé par l'OPGI pour une enveloppe de 36 millions DA, et à Froha le siège de la sûreté urbaine extérieure d'un coût de 29 millions DA pour améliorer la couverture sécuritaire dans cette commune qui connaît une grande activité commerciale

de dimension régionale et nationale. Au nouveau pôle urbain «Ouled Malik» dans la ville de Mohammadia, il a inauguré un siège de sûreté réceptionné en 2018.

La couverture sécuritaire dans la wilaya de Mascara a connu une amélioration «significative» ces dernières années, selon le chef de sûreté de wilaya, qui a affirmé que toutes les dairas sont dotées de sièges de sûreté, de même que la majorité des communes. Cette couverture est estimée à une moyenne d'un policier pour 253 personnes dans la wilaya.

Il est prévu prochainement la réception de nouveaux siège de sûreté dont un de sûreté urbaine au nouveau pôle de la ville de «Oued El Abtal», un siège de la dixième sûreté urbaine à la cité de 1.000 logements dans la ville de Mascara et un siège de sûreté extérieure urbainedans la commune de Mamounia, selon les explications fournies au DGSN.

M. D.

PRISE EN CHARGE DES MALADES À CONSTANTINE

Le conseil du CHU Dr Benbadis refuse de céder «le bloc Ibn Sina» à la covid-19

LA POLÉMIQUE enfle entre acteurs du secteur sanitaire à Constantine. Après les suggestions faites avant-hier lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya entre les autorités locale à leur tête le wali Ahmed Sassi Abdelhafid et les professionnels de santé quant à la nécessité d'élargir le réseau de prise en charge des malades covid-19 à d'autres structures, notamment l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf d'El-Khroub ou encore le service de réanimation de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) des maladies cardiaques «Erriad» à la cité Bentchicou, hier ce fut un niet catégorique des membres du conseil médical du centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis quant à une éventuelle concession du service de chirurgie Ibn Sina pour la prise en charge des patients de la covid-19. Une décision le moins que l'on puisse dire largement saluée par les professionnels du secteur. Le bloc «Ibn Sina» est l'un des plus actif du CHU de Constantine, dans la mesure où cette unité reçoit quotidiennement des centaines de personnes pour des pathologies diverses mais aussi et surtout les citoyens victimes d'ennuis imprévus dont les accidents de la circulation et autres professionnels. «Il n'est pas question de réserver toutes les infrastructures sanitaires à la prise en charge des cas covid-19 et laisser tous les autres mourir», s'est offusqué un orthopédiste. Il existe plusieurs autres structures actuellement sous exploitées, qu'il faudrait songer à réserver du moins des parties d'entre elles à ce fléau a-t-il soutenu. «Les malades atteints d'autres pathologies, sont en train de souffrir, la covid-19 doit être prise en charge comme pathologie à part et tous le personnel de santé est appelé à composer avec cette nouvelle donne» poursuit-il avant de préciser que : «parmi les patients contaminés par le sars-cov-2 il y a des diabétiques, des hypertendus, des cancéreux, des malades atteints de pathologies cardiaques diverses, des insuffisants rénaux et j'en passe, tous ces gens ont besoin d'être pris en charge aussi bien pour leur pathologies chroniques pour la plus part que pour la covid-19». Le personnel de santé dans sa globalité est conscient de la délicatesse de la situation laquelle reste inédite dans les annales de la médecine moderne, «mais tout le monde se doit de composer et de gérer la situation sans affolement, sinon, si tout le système qui va s'effondrer», dira-t-il en substance.

Au cours de la réunion de lundi tenu à la cité administrative à la cité Daksi Abdeslem, les besoins en lits de Constantine ont été fixés à au moins 700 lits et une soixantaine de places de réanimation.

Actuellement près de 300 lits sont réservés à la prise en charge des malades covid-19 répartis) travers trois structures faisant présentement partie du réseau des malades touchés par le coronavirus, le CHU Dr Benbadis, l'hôpital de Didouche Mourad et l'établissement hospitalier El Bir, avec ses 80 lits, ce dernier est le seul entièrement réservé à la pandémie.

De Constantine, Amine B.

PROCÈS DE TAHKOUT

Verdict attendu aujourd'hui

Le président du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed prononcera aujourd'hui, sauf imprévu, son verdict dans le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, ses frères et son fils.



Les deux ex-Premiers ministres Ahmed Ouyahia, transféré à l'hôpital Mustapha avant-hier suite à la détérioration de son état de santé, et Abdelmalek Sellal connaitront eux aussi le sort que leur a réservé le président en charge du dossier.Trois ex-ministres Amar Ghoul, Abdelghani Zaalane et Youcef Yousfi sont concernés par ce verdict.

Le procureur de la République près le même tribunal avait requis, mercredi dernier, une peine de 16 ans de prison à l'encontre de Tahkout et une amende de 8 millions de DA.

Il a requis une peine de 15 ans de prison à l'encontre des anciens Premiers ministres Ouyahia et Sellal. Ils sont poursuivis notamment pour «abus de fonction», «octroi d'indus privilèges» et «dilapidation de deniers publics».

Une peine de 20 ans de prison assortie d'une amende de 8 millions DA a été requise contre l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis. Une peine de 10 ans de prison a été requise contre les anciens ministres, Yousfi, Zaalane et Ghoul, assortie d'une amende de 2 millions DA pour chacun.

Concernant les membres de la famille de l'accusé principal impliqués dans cette affaire, le représentant du ministère public a requis des peines de 12 ans de prison et de 8 millions DA contre Tahkout Rachid, avec saisie de tous ses biens, 10 ans de prison et 8 millions DA avec saisie de tous ses biens à l'encontre de Billel Tahkout, de 8 ans de prison assortis d'une amende de 5 millions DA contre Hamid Tahkout et de 3 ans de prison à l'encontre de Nacer Tahkout. Le procureur de la République a également requis 12 ans de prison et une amende de 2 millions DA à l'encontre de l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhoucine. Au cours des audiences consacrées aux plaidoiries de la défense, les avocats ont plaidé l'innocence de leurs clients impliqués dans l'affaire.

Il convient de signaler que lors des deux dernières audiences du procès de Tahkout, l'ancien premier ministre Ouyahia était absent. S

elon son avocat, il a été admis au CHU Mustapha Pacha. Lundi dernier, à l'ouverture du procès, Ouyahia avait déclaré qu'il souffrait d'un cancer. Hier, de fortes rumeurs ont circulé sur son état de santé. Reste à savoir si le juge prononcera son verdict en présence ou en l'absence d'Ouyahia, lequel est déjà condamné à des peines allant de 12 et 15 ans de prison ferme pour s'être impliqué dans des affaires liées à la corruption et à la malversation.

Redouane Hannachi

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESAOUD
CODE FISCALE : 098430045055810

Avis D'attribution Provisoire De Projet

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 ,
Portant réglementation des marchés publics, et délégations de service public
Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 13/2018
Paru dans le Journal national :

- العجاة du :04/03/2020
- Le jeune indépendant du : 2020/03/04

Relatif Au: Réalisation de la route double voie du logement AADL au carrefour el khouildet

L'évaluation et L'analyse des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges ont donné les résultats suivants :

ENTREPRENEUR	OFFRE TECHNIQUE 100	OFFRE FINANCIERE Meilleure offre économiquement la plus avantageuse	MONTANT TTC AVANT LA CORRECTION	MONTANT TTC APRET LA CORRECTION	Delis	O.B.S
SARL Elhachmi et files	89	Meilleure offre économiquement la plus avantageuse	493.891.650.00DA	493.891.650.00DA	18 mois	Meilleure offre économiquement la plus avantageuse

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 ,
Portant réglementation des marchés publics, et délégations de service public
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du comité de la communal des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter De la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, et le BOMOP.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un Recours sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le service contractant est tenu d'inviter les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire des Projets, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Le Jeune Indépendant du 15/07/2020 / ANEP 2030000899

EMIGRATION CLANDESTINE

Onze harraga interpellés à Annaba

ONZE harraga ont été interpellés hier à quelques 5 à 7 miles marins au nord de Ras-El-Hamra par les garde-côtes de l'armée nationale (ANP). C'est la deuxième arrestation opérée par les mêmes services, après celle de dimanche dernier où sept personnes ont été neutralisées dans le même endroit maritime.

Agés entre 20 et 40 ans, originaires d'Annaba et d'El-Tarf, le dernier groupe est composé de plusieurs récidivistes de la harga. Ils étaient à bord d'une embarcation artisanale, équipée d'un moteur de 40 chevaux de marque Suzuki, avec aussi à son bord 3 bidons d'essence et de la nourriture. Selon, les services de la protection civile qui ont procédé au contrôle médical des harraga, aucun d'entre eux n'est atteint de maladie, entre autre de la Covid-19 particulièrement.

Selon les premiers éléments de l'enquête, ces harraga ont levé l'ancre au début de la soirée de lundi dernier à partir de la plage de Sidi-Salem en direction de la rive méditerranéenne de l'Italie, entre autre la Sardaigne.

A signaler que depuis le deconfinement de plusieurs pays européens, les gardes-côtes, à travers les cotes nationales, avaient mis en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine. Selon plusieurs chercheurs de l'Université Badji-Mokhtar d'Annaba : «le phénomène de la harga va reprendre en plus fort devant la crise économique que traverse le pays. Pour la majorité des harraga, la réussite professionnelle se trouve ailleurs, en Europe, mais pas ici». Encore, les réseaux sociaux semblent jouer un rôle attractif dans l'émigration clandestine. Depuis plusieurs mois, on assiste à des vidéos postées sur ces mêmes réseaux sociaux montrant des harraga qui avaient réussi la traversée et par la même occasion saluant, avec des grands rires, leurs amis d'Annaba, d'El-Tarf ou d'ailleurs.

Nabil Chaoui

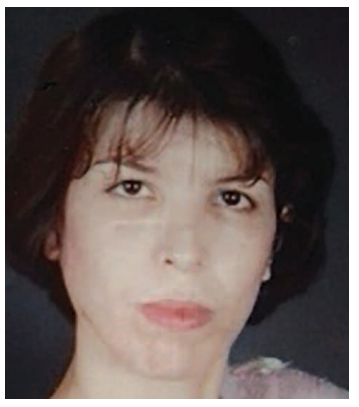
SECURITE ROUTIERE A BEJAIA

108 délits routiers commis en juin dernier

QUELQUES 29 accidents de la route ont été enregistrés durant le mois de juin dernier par les services de la sûreté de wilaya, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La majorité de ces accidents est due, selon la même source, au facteur humain. En outre, 1707 contraventions dont 11 ont été émises à l'encontre des motards pour non-port de casques de sécurité, défaut de papiers, manœuvres dangereuse, entre autres. Toujours dans le registre de la sécurité routière, 108 délits routiers ont été recensés dont 37 ont été commis par des motards» ajoute la même source. La nature du délit consiste, en majorité, en le défaut de police d'assurance et défaut de permis de conduire. Il a, également, été procédé au retrait de quelque 854 permis de conduire dont 151 à l'encontre des motards et 128 mises en fourrière dont 53 à l'égard des motards pour non-respect du confinement partiel. Il a, par ailleurs, été procédé au contrôle de 10937 de véhicules dont 349 motos, sans compter la réalisation de 27 sorties radars au cours desquelles il a été rédigé quelques 354 contraventions pour non-respect de la vitesse limitée. Notons que la protection civile a enregistré durant le week-end dernier 14 accidents de la circulation, à travers le territoire de la wilaya avec un total de 14 blessés évacués.

N. B.

Ces CLAPS DE FIN que l'on n'attendait pas avant la COVID-19



Par Nadia Abdat

Aucun homme politique français en responsabilité ne se serait attardé plus que de raison, sur l'incidence de la règle de la rigueur budgétaire sur la cohésion sociale. Qu'on soit de gauche ou de droite, on trouvera toujours les bons arguments pour vendre une politique de rigueur budgétaire plus juste et intelligente que celle de son voisin.



L'appel de l'Europe ayant été plus fort que toutes les autres considérations, le «tournant de la rigueur budgétaire» s'est donc imposé comme la seule option et ce, dès le début des années 80. Aujourd'hui, très à distance des évanescentes nuances idéologiques, et alors que le monde entier tremble de peur face à un virus qui échappe toujours aux profileurs, ils ont été nombreux ceux qui ont rendu au Totem de la rigueur budgétaire, un culte moins enthousiaste, voire très critique. Et, très peu d'économistes réputés rigoristes, à la rescousse de l'idole quasi déchue. Il a suffi des premières mises en quarantaine des populations dans le plus actif des centres moteurs du monde pour que toute la planète se mette en mode pause. Un niveau d'alerte inédit.

Ce très haut niveau d'alerte s'est propagé comme une onde séismique paroxystique et sans fin provoquant le clap de fin de la sacrosainte règle de l'austérité budgétaire. Dans l'espoir d'anticiper l'effet apocalyptique du covid19 sur l'économie, on est passé à la décélération budgétaire. Mettre «en marche» le nouveau mot d'ordre du «Quoi qu'il en coûte».

Focale sur le sésame ! Mieux qu'une promesse, une parole d'action à la fois rassurante et grave, sera pour la circonstance, nécessairement emprunte d'un lyrisme patriotico-populiste.

On a presque failli exulter chez la gauche nostalgique devant ce qui s'apparentait à un changement de braquet. On a cru voir, le temps du vertige, ce tournant tant espéré de la détente budgétaire.

Une toute autre atmosphère dans les cercles de la haute finance et des grands patrons. Le «Whatever it takes» reçut une satisfaction sobre, mesurée et surtout discrète. On a pu compter encore une fois sur l'Etat dans ses nouveaux habits de bienveillante prodigalité.

On l'aura compris, faire du «Business as usual» n'est plus rentable. On en est revenu comme le chante le poète, «plein d'usages et de raison».

Le défi consisterait désormais à mettre en place, d'autres formes d'intégration économique qui coûteraient le moins possible, en termes de souveraineté. Le massif des experts néo-libéraux est à pied d'œuvre. La vraie guerre est celle qui a cours en pleine récession mondiale, alors que le système commercial international dévoyé à l'origine, est fortement déstabilisé par ce qu'on appelle désormais, la guerre froide sino américaine. On ne nous le répètera pas assez. Cette autre guerre menace sérieusement de chahuter le balancier de la paix depuis la mystérieuse pandémie du covid19.

Clap de fin aussi pour l'UE dont l'actuelle conception a rétréci sa voilure en moins d'un mois de l'urgence sanitaire ?

L'union des vingt-sept États d'Europe a été dénigrée y compris dans le saint des saints.

Ses plus riches partisans, ont excellé dans un lamentable sauve-qui-peut en faisant «décision souveraine» à part afin de venir à bout d'un virus transfrontalier. On se claquemure, ponts levis levés comme au temps de la peste noire.

L'Europe des patries unies mais pas encore unifiées, a donné le spectacle désolant de ces indus renchérissements tolérés comme par reddition, par de nombreuses capitales, afin de lever à l'usage exclusif de leurs gouvernés, les produits rares du moment, ces surplus de masques chirurgicaux confectionnés dans d'insuffisantes conditions et selon des normes infra européennes aux dires d'indiscrètes sources d'information.

Posture don-quichottesque par ci, émission d'une sentence sécessionniste fallacieuse par-là, un quarteron d'austères, ces «Four frugal» tentant de freiner des quatre fers une quête de solidarité chez les latinistes. Déroute générale, déni multiple, demi-vérités, bachotage au sommet, mathématisme de crise en renfort pour des mesures de type homéopathique, et controverses médico-scientifiques sur écran, matin et soir comme un dérivatif au mutisme tonitruant de la frileuse gent politique.

UN CHÔMAGE PARTIEL POUR ÉVITER L'HÉCATOMBE

Se peut-il que des professeurs de médecine de renom et que des chercheurs pointus en sciences biomédicales soient devenus les sous-traitants de la guerre des clans politiques ? Au cours de ce confinement social, tout a comme disjoncté dans les lieux de la reproduction sociale, mais aussi dans les relations des citoyens avec leur Etat qui semble avoir fait quelque mue.

Plus que ne l'a fait la mondialisation heureuse, la Covid 19 achève les emplois par millions. Dans les pays développés, on improvise un régime de chômage partiel pour freiner l'hécatombe. Chômeurs à part entière ou pas, les dépossédés de leur travail, le sont également de leur conscience d'humains. Chez les bonnes moyennes classes sociales, on assume triomphalement de consommer de moins en moins car on est fins prêts pour la transition vers un mode de consommation qualitatif.

Pour les gens d'en bas en revanche, avec l'érosion des petits revenus, on consomme de plus en plus mal et pas assez bien pour être en bonne santé. On rejoint donc, les sans revenus pour former de grosses files d'attente devant les banques alimentaires, lesquelles ne peuvent proposer, crise sanitaire s'aggravant, que des rations de survie.

Amputée y compris de l'école, cette irremplaçable institution sociale mise en congé forcé sine die, la société s'est retrouvée confinée dans un strict minimum social, les pauvres du numérique évincés des largesses de l'instruction publique de la République.

On s'aperçoit alors, qu'ils sont bien nombreux ces précaires, ces perdus de vue, que le covid19 précipite dans le dénuement total.

La société recule, les dispositions agressives de l'homme se réinstallent dans un déchainement de violences qui font craindre le pire. Il faudra alors tout contrôler et qui mieux que les représentants des valeurs profondes et sûres de la société pour le faire ou le faire-faire. L'occasion n'a jamais été aussi opportune pour ceux qui aux manettes ont exprimé leur admiration pour la gestion vigoureuse et musclée de la crise du covid de leurs homologues chinois. Mais cette occasion est une circonstance grave et dangereuse pour la démocratie. Le bras régalien de l'Etat s'est comme démultiplié conférant au pouvoir ce caractère absolu que l'on rattache d'ordinaire aux régimes despotiques.

On a vu un premier ministre au pouvoir atrophique, artificiellement adossé à une pâle majorité parlementaire, exécuter de manière impassible la politique de l'urgence. Ubérisation des libertés publiques, suspension de la justice sociale, votations partielles et parcellaires, banalisation de l'abstention électorale.

Mais que d'ingrats conciliabules entre chapelles en chantier perpétuel de refondation, que d'abjurations dans les molles entrailles de toutes les droites qui ont du mal à coaguler pour ne manquer aucun rencard ! L'occasion qui a conduit à une forme du «tout État partial» n'en est pas une de favorable pour la vie démocratique.

DÉCISIONS «COURT-TERMISTES»

Les institutions de la représentativité mises en stand-by et mal renouvelées, le confinement s'imposant à tous et pour tout, la démocratie s'est éclipsée. Seule la figure du chef suprême en a profité pour s'étaler. Mais, même momentané, l'exercice du pouvoir en l'absence des contre-pouvoirs, comporte des risques qu'écarte précisément la finalité du contenu du vote libre des citoyens. Les successives décisions «court-termistes» de prolongations du confinement social, parlementaire, politique et tutti quanti, qui jaillissaient par à-coups, interrogent. S'agit-il d'un lock-down tactique programmé et séquencé par une ténébreuse intelligence, comme aiment à le soutenir les complotistes ou, la mise en place d'une politique économique hyper interventionniste d'urgence face à un fléau létal pour les bénéficiaires de l'économie de marché mondialisée ?

De Pékin à Paris, à Bruxelles et même jusqu'aux USA, quelque chose dans l'ADN de l'Etat a comme muté, ruinant ce qui distinguait nettement l'Etat communiste chinois de l'Etat dit libéral plus ou moins interventionniste, plus ou moins social.

Le mal a mordu au flanc de l'Occident l'atteignant dans sa conscience profonde. Aux pulsions psychotiques du patriotisme égoïste de la vox médiatique dominante, le verrouillage y compris des espaces verts au grand dam des écologistes «messianistes» qui prêchent désespérément la réconciliation de l'homme avec la nature.

Du jour au lendemain, on est sommé de demeurer cloitré «at home». Il y aurait urgence à freiner la réplication exponentielle d'un ennemi invisible !

Une curieuse idéologie «étatiste» sans fond, est improvisée, par la branche la plus libérale dans le cœur de l'Etat. Curieuse idéologie étatiste dont on se garde tout de même d'envisager toutes les conséquences possibles. On ne s'embarrasse pas de chicanes ; il suffit seulement de déclamer la nécessité de sauver les salariés et les petits entrepreneurs, comme autrefois, la veuve et l'orphelin par charité ! On traitera des comptes plus tard.

Sans en référer ni aux corps intermédiaires ni aux représentants des gouvernés, même l'Etat à ancrage néo-libéral a agi seul, à contre-courant de ce qui le fonde, y compris en termes de légitimité. Le péril n'observe pas le temps oiseux des commissions de concertation qui s'éternisent sur des préalables quand elles ne tournent pas aux palabres. La souveraineté du peuple s'en sort amoindrie au contact du concepteur-gardien de l'Ordre Public. Et d'ordre Public, il n'y en a qu'un seul qui s'impose surtout en temps de guerre !

À l'autre bout du monde, l'Etat omnipotent chinois qui officie sur le sort de près de 19 % de l'humanité ; ce mastodonte qui a enfanté du socialisme de marché sous l'égide du parti unique, a fini par huiler les dents de l'étau, l'opinion publique menaçant de faire société civile. En effet, la croissance pour tous promise en Chine continentale n'était déjà plus évidente depuis que d'autres pays voisins en copiant ses ateliers-monde, lui ont rogné quelques parts de marché. De plus, le retour à la production de proximité réclamé en occident depuis la pandémie du covid19, placera bientôt la Chine face à un sérieux problème de chômage, et par conséquent à des revendications d'une toute autre nature.

Le parti Etat dispose certes de l'un des plus puissants appareils répressifs mais il se garde d'en user exclusivement, afin de ne pas se couper des populations dans ses nombreuses et vastes provinces sous baronnie locale.

Loin d'être ignorées, les opinions publiques en ligne, sont traitées, récupérées et gérées dans l'optique d'exploiter internet comme outil de communication entre la base et le sommet, dans un système qui n'en tolère aucun autre, surtout pas d'inspiration occidentale.

Le minuscule archipel de Hong-kong, vécu comme un talon d'Achille par les autorités, vient d'être mis aux fers par le pouvoir central. Ce que d'autres qualifieraient d'une souveraine mise sous régime général de toutes les populations afin de mettre un terme à d'insupportables inégalités matérielles entre elles.

«Un nivellement des droits par le bas», rétorque-t-on.

En retirant à Hong Kong sa vitale spécificité et donc son attractivité, l'empire du milieu pourra-t-il continuer à enregistrer des points de croissance supplémentaires qui, profiteraient à une classe de capitalistes d'État.

Des incertitudes se font jour autour du mégalo projet des nouvelles routes de la soie ; ce dernier implique des partenariats discutables. La pandémie du covid19 a provoqué des failles dans la l'imparfaite «Pangée» économique, mais elle a favorisé un autoritarisme qui a gagné des systèmes de pouvoir qui en étaient jusque là exempts.

À qui profite le crime ?

SOUS LA PRESSION DES ÉTATS-UNIS

Boris Johnson exclut Huawei du développement de la 5G

Sous la pression des États-Unis engagés dans un bras de fer aux allures de guerre froide avec la Chine, le gouvernement britannique a annoncé le 14 juillet l'exclusion du géant chinois Huawei dans le développement de la nouvelle norme de téléphonie mobile 5G. Mais pour tenir compte des entreprises de télécom nationales ayant besoin de la 5G au plus vite et afin de ne pas envenimer davantage les relations bilatérales avec Pékin, l'opérateur ne sera écarté qu'à partir de 2027, au plus grand dam de nombreux députés de la majorité conservatrice.

Cette décision marque un durcissement de Londres par rapport à la voie de l'apaisement choisie en janvier par le Premier ministre, Boris Johnson, lorsque le Royaume-Uni avait donné son feu vert à Huawei pour participer au lancement du réseau 5G britannique en limitant cette intervention à 35 % du réseau national non stratégique. Le secrétaire au Foreign Office, Dominique Raab, devait se rendre dans le cours de l'année à Pékin pour préparer une visite officielle du chef du gouvernement britannique.

Mais entre-temps, les rapports bilatéraux se sont fortement détériorés. Le lourd bilan du « Covid 19 » au Royaume-Uni a révulsé le public qui tient Pékin responsable non seulement de la crise sanitaire mais aussi de la grave récession économique à venir. Selon un récent sondage, 83 % du public ne fait pas confiance à la Chine.

Par ailleurs, la législation liberticide destinée à museler l'opposition démocratique de Hongkong a été perçue à Londres comme une violation par la Chine de l'accord de 1984 de rétrocession de la colonie de la couronne en 1997. La décision d'offrir la citoyenneté britannique aux trois millions de Hongkongais détenteurs du statut de sujets d'outre-mer a été jugée par Pékin comme une « grossière ingérence dans les affaires intérieures de la Chine ».

Enfin, Washington, qui soupçonne Huawei d'espionnage industriel et de n'être que le bras armé du Parti communiste chinois, a fait pression sur le Royaume-Uni pour exclure Huawei de la 5G. Lors de sa rencontre lundi à Paris avec son homologue britannique, Mark Sedwill, le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, Robert O'Brien, a exigé que Londres fasse preuve de fermeté.

Dans la foulée, Londres a proposé à ses partenaires de la bourse de renseignement « Five Eyes », qui comprend le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, de faire cause commune pour explorer des solutions industrielles alternatives à Huawei dans le dossier de la « 5G ». La France, l'Italie, l'Allemagne le Japon, la Corée du Sud et l'Inde pourraient compléter le dispositif anti-Huawei.



Les arguments politiques à l'approche d'échéances difficiles – Brexit, récession, enquête officielle sur les dysfonctionnements dans la lutte contre la pandémie – l'ont emporté sur les considérations économiques. Boris Johnson redoutait une rébellion de nombreux élus conservateurs ouvertement hostiles à Pékin. En outre, les possibles infiltrations de la famille royale par des ressortissants chinois liés à Pékin inquiétaient de nombreux parlementaires de droite.

Le locataire du 10 Downing Street a résisté à l'activisme du puissant lobby d'affaires pro-Pékin pour se ranger derrière l'administration Trump. Ce cénacle regroupe notamment les opérateurs de téléphonie britanniques menés par Vodafone et BT arguant qu'un bannissement pourrait conduire à des pannes de réseau et à des demandes de compensation pour les crédits alloués au partenariat avec Huawei. S'ajoute la City, qui entend devenir le tremplin de l'internationalisation de la monnaie chinoise, le yuan, comme l'atteste l'appui à Pékin des banques d'outre-mer HSBC et Standard Chartered, très actives à Hongkong. Sans parler des industriels du nucléaire inquiets de l'effet de ces bisbilles sur l'accord tripartite entre la France, la Chine et le Royaume-Uni concernant le financement des futures centrales d'Hinkley Point et de Sizewell assuré par le chinois CGN.

Face au risque de rébellion des parlementaires, le front pro-chinois n'a pas réussi à venir en aide à Huawei. L'offensive en faveur du fabricant de Shenzhen a été dirigée par l'ex Premier ministre David Cameron, à la tête d'un fonds d'investissement chinois. Parmi ses soutiens figure son ancien chancelier de l'échiquier, George Osborne, l'architecte de l'accord anglo-chinois de 2015, aujourd'hui directeur du quotidien londonien Evening Standard. Il en est de même du groupe de presse Murdoch en raison des énormes intérêts que possède son propriétaire américain dans l'Empire du Milieu.

Ce lobby a pu compter sur le soutien des brexiteurs purs et durs alors que le Royaume-Uni doit théoriquement quitter l'Union européenne au 31 décembre. À leurs yeux, la filière chinoise constitue le fer de lance du nouvel avenir planétaire du Royaume-Uni après le largage des amarres. En vain…

Une chose est claire, lancé en grande pompe il y a cinq ans par David Cameron et par le président Xi Jingping, l'âge d'or des relations anglo-chinoises est bel et bien terminé. Pour le Royaume-Uni, les retombées économiques négatives de l'exclusion de Huawei risquent d'être considérables. La Chine est actuellement le troisième marché d'exportation du Royaume-Uni pesant plus de 80 milliards de livres (88,1 milliards d'euros) en 2019.

Comme l'indique Jagjit Chadha, directeur du centre d'études londonien National Institute of Economic and Social Research : « Alors que la date butoir de la sortie de l'Union européenne se rapproche, que le Royaume-Uni s'efforce de tourner la page de la crise du coronavirus, la question est cruciale : quel type de relation économique veut-on construire avec la deuxième économie au monde ? »

R .I.

ESPANGE

Des militants catalans visés par un logiciel espion ultraperfectionné

LE TÉLÉPHONE du président du Parlement de Catalogne a été ciblé, en 2019, par le logiciel israélien Pegasus.

Le président indépendantiste du Parlement de Catalogne, Roger Torrent, a été visé par un logiciel espion très perfectionné, révèlent le Guardian et El Pais, s'appuyant sur des éléments techniques analysés par l'ONG Citizen Lab.

M. Torrent a été prévenu de la campagne l'ayant ciblé directement par WhatsApp. L'entreprise américaine a découvert à la mi-2019 l'existence d'une faille de sécurité dans son logiciel, qui était utilisée par l'entreprise israélienne NSO Group pour installer, à l'insu des utilisateurs, de puissants logiciels espions sur leurs téléphones. Cette faille est notamment suspectée d'avoir permis la mise sur écoute du téléphone du multimilliardaire Jeff Bezos ou du journaliste Jamal Khashoggi, assassiné dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul en 2019.

La liste des clients de NSO Group est confidentielle – l'entreprise vend son système Pegasus dans le monde entier, et affirme ne le proposer qu'à des états. Le prix de ce système ultraperfectionné – estimé à plusieurs millions d'euros par cible – le rend de toute manière inaccessible à la plupart des particuliers et des organisations non étatiques. Les révélations du Guardian et d'El Pais « corroborent et confirment nos craintes que contre les militants pro-indépendance, l'état est prêt à utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'attaquer à un projet politique légitime », a dit M. Torrent. Selon les deux journaux, deux autres militants indépendantistes ont été ciblés de la même manière au début de 2019.

Le Centro nacional de Inteligencia (CNI), le service de renseignement espagnol, a affirmé dans un communiqué « agir dans le strict respect de la loi » ; le bureau du premier ministre espagnol a de son côté dit que « le gouvernement n'a aucune preuve que des tentatives d'espionnage des téléphones » de militants indépendantistes aient eu lieu.

La justice israélienne valide l'exportation des logiciels de NSO Group

Ce 13 juillet, NSO Group a par ailleurs remporté une victoire juridique face à Amnesty International. Un tribunal de Tel-Aviv a confirmé la légalité de la licence d'exportation dont bénéficie l'entreprise israélienne ; l'organisation de défense des droits de l'homme arguait que l'entreprise ne contrôlait pas suffisamment l'utilisation qui était faite de ses logiciels, notamment dans les pays autoritaires.

« NSO Group profite des violations des droits de l'homme », a déclaré Amnesty International dans un communiqué : « La décision du tribunal va à l'encontre des montagnes de preuves qui montrent que les logiciels espions de NSO Group sont utilisés contre des défenseurs des droits de l'homme, en Arabie saoudite ou au Mexique, y compris des employés d'Amnesty. »

A la fin de juin, une enquête du consortium de journalistes Forbidden Stories, dont Le Monde fait partie, avait montré que le journaliste marocain Omar Raddi avait été espionné par un logiciel espion de NSO Group. M. Raddi fait depuis l'objet de multiples convocations, et dénonce un « harcèlement judiciaire » à son encontre. Lundi 13 juillet, il a de nouveau été auditionné pendant la majeure partie de la journée par la police marocaine.

R. I.

BOXE : FIN DE LA SAISON SPORTIVE 2019-2020

LA FÉDÉRATION algérienne de boxe (FAB) a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, vu les «risques importants de transmission et de propagation de la pandémie de COVID-19», annonce lundi l'instance. «Conformément à la recommandation du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et vu le caractère imprévisible de l'évolution de la situation épidémiologique, marquée par une recrudescence importante des cas au niveau national, la FAB a décidé de mettre fin aux compétitions sportives dont le Championnat d'Algérie et la Coupe d'Algérie», indiqué la fédération dans un communiqué. Concernant la préparation des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021, ou susceptibles d'être qualifiés, il a été décidé par le ministère de la Jeunesse et des Sports d'autoriser la reprise des stages et regroupements «avec le strict respect du protocole sanitaire». A cet effet, le Centre national de médecine du sport (CNMS) sera chargé de la mise en œuvre du protocole sanitaire, relatif aux athlètes concernés.

CAF : LE CAMEROUN REFUSE D'ACCUEILLIR LE «FINAL FOUR»

SOLLICITÉ par la Confédération Africaine de Football pour accueillir les demi-finales et la finale de la Ligue des Champions 2019/2020 au mois de septembre, le Cameroun a décliné l'offre en invoquant la situation sanitaire.Le 30 juin dernier Ahmad Ahmad avait annoncé la formule choisie pour terminer la compétition de club phare du continent et il a avait été envisagé que ce soir le stade Japoma de Douala qui accueille l'événement. Mais le Cameroun qui mis un terme à sa propre saison footballistique ne veut pas accueillir ce «final four». « Le vendredi 10 juillet 2020, j'ai, en ma qualité de président de la Fédération Camerounaise de Football, saisi la CAF en réponse à l'offre faite au mois de mai par l'instance faîtière du football africain pour l'organisation en Final Four de la Champion's League édition 2020 au stade de Japoma à Douala », a indiqué le président de la Fécafoot, Seidou Mbombo Njoya. « J'ai fait connaître à la CAF que le gouvernement n'a pas marqué son accord pour l'accueil par le Cameroun des demi-finales et finale de cette prestigieuse compétition africaine en raison des risques sanitaires liées à la pandémie du Covid-19». a t-il poursuivi.

CORONAVIRUS: LE MARATHON DE CHICAGO ANNULÉ

LE MARATHON de Chicago, prévu le 11 octobre, a été annulé à cause de la pandémie de nouveau coronavirus, ont annoncé lundi les organisateurs. La décision d'annuler la course a été prise conjointement par les organisateurs et la mairie de Chicago, a-t-on précisé de même source.De nombreux marathons ont été annulés en raison de la pandémie de Covid-19, notamment ceux de New York, Boston, Dublin et Paris. Le marathon de Londres a pour le moment été reporté au 4 octobre.

Fédération Algérienne Handisport : «La reprise des entraînements doit être minutieusement préparée»

Les athlètes algériens des sports individuels, qualifiés aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020 et ceux en voie de qualification, ont été autorisés à reprendre les entraînements mais cela «doit se faire progressivement et sous conditions», a indiqué la Fédération algérienne handisport (FAH).



Dans une note adressée jeudi aux fédérations nationales possédant des athlètes «qualifiés et qualifiables» aux prochains Jeux de Tokyo, reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie de coronavirus, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a autorisé leurs athlètes à reprendre les entraînements «avec le strict respect des mesures de protection», mettant un terme à plus de quatre mois d'inactivité suite à la fermeture des infrastructures sportives. «On se réjouit de cette décision qui vient soulager quelque peu nos athlètes qualifiés et ceux en voie de qualification pour les Jeux Paralympiques de Tokyo», a réagi le président de la FAH, Mohamed Hachefa, estimant néanmoins que cette reprise doit se faire «en douceur et selon les conditions requises, à savoir le respect total du protocole sanitaire et le contrôle médical de toutes les personnes concernées». Personne ne peut nier le fait que l'arrêt des activités pour plus de quatre mois, suivi du report d'une année du rendez-vous paralympique, a énormément affecté non seulement le physique des athlètes, mais aussi leur moral. Une reprise «sérieuse» des entraînements est devenue plus que nécessaire, selon l'avis des techniciens, mais elle exige «une feuille de route bien étudiée et ficelée par les différentes parties», à savoir la Direction technique avec les entraîneurs nationaux et surtout le staff médical qui doit accompagner l'opération. A cet effet, une réunion de travail regroupant le médecin fédéral, le directeur technique national et le président de la FAH s'est tenue dimanche. Il était question de discuter du protocole sanitaire exposé par le médecin fédéral, Abderrahmane Ghlaïmi. «Avant de permettre une reprise des entraînements, une batterie de tests doivent être effectués sur l'athlète en raison de la longue période d'inactivité mais aussi de la pandémie de Covid-19», a expliqué à l'APS le docteur Ghlaïmi. Le MJS avait invité le Centre national de médecine du sport (CNMS) à mettre en oeuvre le protocole sanitaire relatif aux athlètes suscités, en coordination avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

De son côté, Mohamed Hachefa a appelé à la désinfection «obligatoire» des différentes infrastructures devant accueillir les athlètes, lesquels doivent respecter les mesures de prévention durant les entraînements. La fédération songe même à engager un psychologue afin d'aider les athlètes avant de reprendre le travail physique. Avant l'interruption des qualifications pour les Jeux Paralympiques, le handisport algérien avait réussi à qualifier 15 athlètes en sports individuels (14 en athlétisme et 1 en powerlifting), sans oublier les sélections (messieurs et dames) de goal-ball et handi-basket. Si la reprise des entraînements des athlètes des disciplines individuelles est actée, celle des sports collectifs a été renvoyée aux calendes grecques. Une situation que les entraîneurs et joueurs de handi-basket et goal-ball ont déploré d'autant plus qu'ils sont aussi concernés par la préparation des Jeux de Tokyo. «On ne sait pas quel est le sort réservé à nos sélections de sports collectifs, qualifiées aussi aux joutes de Tokyo. On va poser ce problème à la tutelle et on s'en tiendra à sa décision», a souligné le président de la FAH.

Canoë-kayak / JO : L'Algérie candidate à l'organisation du tournoi qualificatif

LA FÉDÉRATION algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK) est candidate à l'organisation du tournoi préolympique pour l'Afrique de la spécialité slalom de canoë-kayak monoplace (en eau vive), a-t-on appris de l'instance fédérale. Le tournoi qualificatif aux Jeux de Tokyo-2020 devait se dérouler à Huningue (France) en mars dernier, sur décision de la Fédération internationale de canoë (ICF), mais n'a finalement pu avoir lieu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).»Comme la pandémie a retardé les JO d'une année et par là même le tournoi qualificatif, on s'est concerté avec les fédérations nationales africaines par visioconférence pour exprimer notre refus de voir les qualifications se dérouler en dehors de l'Afrique», a expliqué à l'APS le président de la FASACK, Abdelmadjid Bouaoud. A partir de là, un appel à candidatures a été lancé par l'ICF. Outre l'Algérie, trois autres pays seront en course pour gagner le privilège d'abriter le tournoi qualificatif olympique/Afrique de la spécialité slalom de canoë-kayak en eau vive. Il s'agit de l'Egypte, la Namibie et l'Afrique du Sud. «On aimerait bien obtenir l'organisation de cet événement, ce qui devrait booster la discipline de slalom en eau vive, très spectaculaire et attractive. Ca nous permettrait aussi de donner une bonne image sur l'Algérie, tant sur le plan organisationnel que sportif et touristique», a souligné le président de l'instance fédérale. Néanmoins, l'objectif de la FASACK n'est pas de se contenter d'abriter la compétition, mais aussi qualifier «un ou deux» athlètes aux JO, outre les trois tickets déjà arrachés (deux en aviron et un autre au canoë).»Obtenir ou pas l'organisation de l'événement ne doit pas nous faire oublier notre objectif principal qui est la qualification aux JO. Nous avons de fortes chances de réussir ce pari», a espéré Bouaoud. Pour réaliser cet objectif, la fédération algérienne compte sur ses binationaux évoluant en France dont Mohamed Saïd Bekkadour (CKC Vallée de l'Ain) et Anaïs Mouhoub (ASCPA Strasbourg), deux athlètes dont on dit beaucoup de bien.

Cyclisme : Deux ans de suspension pour les présidents des Ligues d'Alger et de Sétif

LES PRÉSIDENTS des Ligues de cyclisme d'Alger et de Sétif, Messaoud Daoud et Fayçal Dekhili, ont écopé d'une suspension de 24 mois, rehaussée d'une amende de 100.000 DA chacun, pour «mauvais comportement» lors de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), a indiqué lundi cette instance. Sanctionné par la FAC juste après les faits, le 22 février dernier, Daoud

Messaoud avait fait appel de cette décision, mais la Commission de recours, après étude du dossier, a finalement entériné la première décision prise par la Commission de discipline, selon la même source. Dans son verdict, la Commission de discipline s'était basée sur le fait que «Messaoud Daoud avait quitté les travaux de l'AG de la FAC d'une manière provocante, en manquant de respect à l'assistance, dont deux représentants de la tutelle», peut-on lire dans le procès verbal, dont une copie a été transmise à l'APS. Pour rappel, Messaoud Daoud avait déjà été suspendu un an par la Fédération algérienne de cyclisme en août 2019 «pour atteinte à la stabilité» de cette instance.

Il avait annoncé trois mois plus tard avoir obtenu gain de cause auprès du Tribunal algérien du règlement des litiges sportifs (TARLS). Messaoud Daoud était accusé d'avoir outrepassé ses prérogatives, en invitant un club espagnol à participer au Grand-Prix cycliste d'Alger qu'il souhaitait organiser, alors qu'à ce moment-là, la FAC était encore en veilleuse.

Le complexe de Rouïba bientôt homologué par la CAF pour la tenue de compétitions internationales

L'entreprise de viabilisation de Sidi Moussa (EVSM) s'attèle actuellement à la levée des réserves émises par la Confédération africaine de football (CAF) sur le complexe sportif de Rouïba (Alger Est) pour l'habiliter à accueillir les différentes compétitions continentales et ce, après finalisation des travaux de restauration et d'éclairage extérieur, a indiqué lundi un communiqué des services de la wilaya d'Alger.»

Le wali délégué de Rouïba Ahmed Boudouh a inspecté dimanche le complexe sportif de Rouïba dont les travaux de réaménagement et d'éclairage extérieur ont été achevés en attendant la levée des réserves formulées par la CAF, dont se charge l'EVSM pour l'habiliter à accueillir les différentes compétitions continentales», indique la wilaya dans son communiqué rendu public sur sa page Facebook. Un chantier sera lancé pour la réalisation d'une piste d'athlétisme au niveau de ce complexe sis à la circonscription administrative de Rouïba, une fois la pelouse refaite. Par ailleurs, M. Boudouh a instruit le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Rouïba pour procéder à la conclusion d'un marché de gré à gré simple avec l'Etablissement de Réalisation de Systèmes de Vidéosurveillance (ERSV-EPIC) pour la mise en place d'un système de vidéosurveillance, souligne le communiqué. S'agissant de la gestion de cet édifice sportif, «le wali délégué a demandé au président de l'APC de se concerter avec les membres de l'APC sur la réalisation d'un établissement public communal chargé de la gestion de cette structure en application des orientations du wali d'Alger». Selon la même source, les travaux de réalisation d'une piscine olympique à Rouïba ont repris après leur suspension en raison de la propagation du nouveau coronavirus, le maitre d'oeuvre ayant été appelé à l'accélération de la cadence des travaux pour rattraper le retard.



STADE DE TIZI OUZOU : LE MJS ANNONCE LA RÉSILIATION DU CONTRAT AVEC L'ETRHB

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé la résiliation, dans les prochains jours, du contrat le liant à l'ETRHB, Groupe chargé de la réalisation du stade de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de ce département. Le projet sera confié à une société chinoise, a-t-on précisé. La décision a été prise après l'audience accordée par le MJS, Sid-Ali Khaldi à l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger. Dans un premier temps, la réalisation de ce projet a été confiée à l'ETRHB que dirigeait Ali Haddad, actuellement en prison et à une société espagnole. Cette dernière a été remplacée par une société turque sans que le projet ne voit le bout du tunnel. Le projet de ce nouveau stade, situé à Boukhalfa (10 km à la sortie de Tizi Ouzou) a été lancé en 2009. Il est complètement à l'arrêt depuis 2019, alors que l'avancement des travaux avoisinait un taux de 80%. Les coûts du projet ont été réévalués à plusieurs reprises, ce qui avait permis à l'ETRHB de Haddad d'engloutir des sommes colossales sans pour autant livrer le projet. Le délai de livraison du stade était fixé à 30 mois. Lancé en 2009, le projet n'est toujours pas réceptionné…

FOOT/ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS PROFESSIONNELS :

L'Entente de Sétif refuse de signer la convention tripartite

L'ENTENTE de Sétif a refusé de signer la convention tripartite, liant le club avec le cabinet d'expertise «Kaizen Academy» et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF), invoquant des «considérations d'ordre objectif».» Le Conseil d'administration de l'ESS, à sa tête le président Azzedine Arab, a refusé de signer la convention tripartite avec le cabinet d'expertise «Kaizen Academy» et la DCGF, pour des considérations d'ordre objectif, en plus de la situation saine de la SSPA «Black Eagles», a indiqué l'ESS dans un communiqué publié dimanche soir sur sa page Facebook. La convention tripartite s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures décidées par la FAF, au titre de l'accompagnement des clubs professionnels pour l'obtention d'une certification de la norme ISO 9001.»L'ancien secrétaire général du club, Hassan Senoussaoui, a présenté samedi le bilan financier relatif au premier semestre de l'année 2019, ce qui va permettre de débloquer les subventions gelées au niveau du trésor public. Le commissaire aux comptes avait refusé de valider le transfert de l'argent dans les comptes du club amateur, en l'absence du bilan financier», a souligné l'Entente. Sept clubs de la Ligue 1 ont signé jusque-là la convention tripartite. Il s'agit du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'AS Aïn M'lila, du NC Magra, de l'USM Bel-Abbès, du Paradou AC et récemment de l'USM Alger. Avec plus d'un million de certificats dans le monde, ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Elle constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité.

Foot/ Ligues 1 et 2 : Vingt trois clubs endettés, 14 interdits de recrutement

VINGT-TROIS (23) CLUBS professionnels sur trente-deux (32) sont concernés par les dettes, dont sept (07) de Ligue 1 (soit 44 %) et les seize (16) de Ligue 2 (soit 100%), a annoncé lundi la fédération algérienne de football (FAF). Sur les sept (07) clubs de Ligue 1, trois trainent des dettes depuis la saison 2018/2019 d'un montant total de plus de 117 millions DA et sont interdits de recrutement, selon la situation au 25 juin 2020, présentée par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de la FAF, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Le montant de dettes des sept (07) clubs de Ligue 1 est de 223 M DA, alors que huit (08) clubs sont appelés à honorer un montant de 5,3 M DA de frais de procédures. Sur les seize (16) clubs de Ligue 2, onze (11) sont interdits de recrutement avec un montant de dettes 340 M DA qui s'étalent sur une ou deux saisons. Le montant global des dettes de la Ligue 2 est de plus de 541 MDA, avec 72 M DA qui concernent d'anciennes dettes de deux ex-clubs professionnels. Concernant le championnat amateur, dix (10) clubs amateurs de l'ex-Ligue 2 professionnelle sont également concernés avec un montant de dettes de 239 MDA, dont 43 MDA sont inscrits à l'indicatif de deux clubs sur la saison 2018/2019 et un club sur deux saisons 2018/2019 et 2019/2020. Enfin, la situation des dettes des entraîneurs avoisine les 48 MDA, dont 42 M DA concernent la seule Ligue 2 professionnelle (soit 87,5%), d'après les chiffres de la CNRL.

FOOT : RABAH MADJER DANS LE TOP 100 DES PLUS GRANDS FOOTBALLEURS DE L'HISTOIRE

L'ANCIEN capitaine de la sélection algérienne, Rabah Madjer, figure dans le Top 100 des plus grands joueurs de football de l'histoire, sélectionnés par les rédactions des sites spécialisés «Sports.fr» et «Football.fr». «Signe de son grand talent, le buteur algérien a réussi à s'exporter au Portugal et en Espagne dans les années 80. En plus d'avoir donné son nom à un geste spectaculaire pour passer à la postérité, il s'est surtout construit un joli palmarès, jusqu'à remporter la Coupe d'Europe des clubs champions en 1987», écrit le média français. Outre Madjer (97e), cinq autres footballeurs africains figurent dans le Top 100 des plus grands footballeurs de l'histoire : Salif Keita (Mali/95e), Yaya Touré (Côte d'Ivoire/92e), Roger Mila (Cameroun/91e), George Weah (Liberia/51e) et Samuel Eto'o (Cameroun/50e). Roi de la discipline, le Brésil, fort de ses cinq triomphes en Coupe du monde, est bien sûr allègrement représenté parmi les élus. Quinze membres de la «Seleçao» y figurent ainsi, dont deux aux cinq premiers rangs. Une proportion que l'Argentine partage dans les hautes sphères, malgré un nombre d'éléments limité à six dans ce Top 100. Sept Espagnols, sept Britanniques, neuf Allemands, neuf Néerlandais et dix Italiens sont également affichés au tableau d'honneur. Si certains joueurs ont fait consensus, d'autres ont fait débat selon leur situation dans le classement. «Tous néanmoins méritent leur place dans ce Top 100 des meilleurs», souligne la même source.

TURQUIE : IDIR OUALI ET HATAYASPOR RÉALISENT L'ACCESSION

DÉFI gagné pour l'ailier algérien Idir Ouali qui a quitté Courtrai en début de saison pour rejoindre la formation de Hatayaspor en deuxième division turque .Le joueur de 29 ans a réussi son pari avec son nouveau club et a réalisé une montée en première division turque la saison prochaine après une victoire à l'extérieur hier . idir Ouali qui a débuté la rencontre dans le onze titulaire avant d'être remplacé à la mi-temps, a vu son club s'imposer face à Adanaspor sur le score de 2-1 et finir champion de la Lig A (D2) avant la dernière journée la semaine prochaine . L'Algérien Ouali a disputé cette saison 27 matchs, a inscrit un but et offert trois passes décisives.

ÉCOSSE : SALIM KOUIDER-AÏSSA REJOINT LIVINGSTON

AUTEUR d'une belle saison avec l'équipe de Queen's Park en 4e division écossaise, l'attaquant Salim Kouider-Aïssa a rejoint la formation de Livingston FC qui joue en première division écossaise .L'attaquant de 24 ans a disputé la saison écoulée 28 matchs avec sa formation et il a réussi à inscrire 13 buts et délivrer 3 passes décisives. Le joueur qui possède les nationalités écossaises et algériennes a signé pour deux ans avec son nouveau club après la fin de précédant contrat. À souligner que le joueur a passé toute sa carrière avec des équipes en Écosse et n'a pas encore connu le haut niveau.

COVID-19

13 équipes sur le terrain pour effectuer les enquêtes épidémiologiques à Oran

TREIZE ÉQUIPES sont sur le terrain pour effectuer des d'enquêtes épidémiologiques sur les cas de contamination et cas en contact dans le but de faire face au risque de propagation du Covid-19 et casser la chaine de transmission du virus, a-t-on appris hier, du directeur de la Santé et de la population (DSP).

« Ce travail d'enquête et d'investigation est très important dans la mesures où c'est la seule solution actuelle qui nous permet de cerner les personnes contaminées ou en contacts avec des personnes contaminées, en vue de les dépister le plus rapidement, et faire face au risque de propagation », a souligné, Nacer Bouda.

Ces enquêtes permettraient, selon le responsable, de cerner les nouveaux cas et les sujets en contacts, aussi bien dans l'entourage familial que professionnel, pour éviter plus de contamination et de nouveaux cas.

« Nous avons entamé ce travail avec les établissements publics de santé de proximité (EPSP), 13 équipes bien formées ont été mises en places pour faire les enquêtes épidémiologiques et les prélèvements nécessaires, » a-t-il relevé.

Ces équipes agissent, selon même le responsable, sur des informations venant de tout bord, de l'Institut pasteur, des services de sécurité. Des communes et même de simples citoyens, « toute information est traitée avec toute attention nécessaire pour un seul but, celui de casser la chaîne de
Contamination », a-t-il dit.

Pour le même responsable, « c'est en dépistant rapidement les sujets qui étaient en contacts avec des cas positifs et en traitant les personnes asymptomatiques du Covid-19, qu'on arrivera à briser la chaîne de contamination ».

« C'est ces personnes asymptomatiques que nous ciblons le plus, et il faut arriver à eux avant qu'ils puissent contaminer d'autres, c'est la seule solution pour arrêter cette contamination », a-t-il conclut.

R. R

ORAN

Distribution la semaine prochaine de plus de 2.600 logements

UN QUOTA de 2.697 logements de différentes formules sera distribué « la semaine prochaine » dans les communes de Misserghine, Mers El Hadjadj et Bir El Djir, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya d'Oran.

Cette opération comprendra 2. 304 logements de type AADL réalisés au nouveau pôle urbain « Ahmed Zabana »de la commune de Misserghine, dont 2.000 unités sur le site n 2 et 304 autres sur le site n 3. Les travaux de raccordement au réseau de gaz de ville, pris en charge par les services de Sonelgaz à 100%, ont été achevés ainsi que les travaux de voirie et des aménagements externes dont les espaces verts et les aires de jeux pour enfants, indique-t-on.

Ce quota devait être distribué à la fin du mois de mars dernier avant d'être reporté suite aux mesures de prévention de la propagation de la pandémie du Covid-19.

Il s'agit de la deuxième opération de distribution de logements au niveau du nouveau pôle urbain « Ahmed Zabana » de Misserghine. La première a eu lieu en novembre dernier et permis la remise des clés de 2.800 logements de la même formule.

Par ailleurs, 300 logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la commune de Mers El Hadjadj ainsi que 75 autres unités de la formule LPA dans la localité de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir, selon la même source.

R. R.

GHARDAÏA

Attribution prochaine des logements achevés

L'ensemble des logements achevés dans la wilaya de Ghardaïa, tous types confondus, seront attribués à leurs bénéficiaires le 20 Août prochain, à l'occasion de la commémoration du double anniversaire des dates phares de la révolution (1955-1956), a-t-on appris hier auprès des responsables de la wilaya.

Edifiés selon les normes urbanistiques d'usage et dotés de toutes les commodités vitales nécessaires pour le bienêtre des bénéficiaires, ces logements seront attribués après l'achèvement des travaux d'aménagement externe qui ont été retardés suite à la propagation de la pandémie du Covid-19, et raccordement aux réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz), a précisé le wali Boualem Amrani, lors de l'inspection des chantiers en cours d'achèvement dans la localité de Zelfana (65 km au sud-est de la wilaya).

Le premier responsable de la wilaya a mis en exergue, la volonté des pouvoirs publics à œuvrer pour la satisfaction des besoins de la population et à booster les projets de développement durable dans la wilaya.

« L'évolution que connait la wilaya de Ghardaïa doit être soutenue par la maîtrise de l'expansion de l'espace urbain, la mise en place des services et infrastructures nécessaires, » et souligne également « l'adoption d'un système de mobilité et de transport urbain adéquat, la préservation des espaces publics, du cadre de vie, et l'éradication des constructions précaires et illicites », a-t-il ajouté.

Un total de 636 logements sociales locatifs (LSL) 320 logements (AADL) et 220 logements ruraux aidés achevés dans les différentes localités de la wilaya, seront attribués à leurs bénéficiaires, a indiqué pour sa part le directeur du logement (DL) Abdelhalim Mellat. Des efforts sont consentis en dépit de la situation sanitaire de pandémie du coronavirus pour la réception de ces habitations dans les délais impartis, et conformément aux conditions requises notamment dans le volet qualité et parachèvement des travaux de raccordement aux réseaux divers et ceux de l'aménagement extérieur, a fait savoir ce responsable. Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa compte plus de 157.717 unités tous types confondus avec un taux d'occupation par logement (TOL) estimé à 3,04 personnes par habitation, selon les données de la direction du logement.



R.R

SIDI BEL-ABBÈS

Plusieurs mesures en faveur des jeunes et des femmes rurales

LE PREMIER MINISTRE, Abdelaziz Djerad, a annoncé, avant-hier, au terme de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, plusieurs mesures en faveur des jeunes et des femmes rurales au foyer, dans le cadre du plan gouvernemental visant à l'intégration sociale et économique de ces catégories de la société.

Intervenant sur les ondes de la radio locale de Sidi Bel-Abbès, M. Djerad a indiqué qu'en plus des 20 aides au programme de l'habitat rural, octroyées lundi, 300 autres familles en bénéficieront prochainement à travers la wilaya.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des dispositions prises par le gouvernement visant la restructuration des habitations rurales du pays pour lequel une enveloppe de 30 milliards de dinars a été débloquée, a indiqué M. Djerad.

Par ailleurs, le Premier ministre a ajouté que dans le but d'encourager l'intégration des femmes rurales dans la vie économique, il a été procédé, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, l'octroi aux femmes rurales au foyer de 30% des financements alloués au programme de promotion des femmes rurales.

Il a également fait part de la distribution de 170 microcrédits aux femmes rurales au foyer, d'un montant de 100.000 DA pour chaque bénéficiaire dans la wilaya. Il est prévu l'octroi de 560 autres crédits similaires. « Ce qui permettra à cette catégorie de la société d'assurer diverses activités économiques et sociales et d'améliorer les revenus financiers de leurs familles », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le Premier ministre a souligné la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, dont certains de la wilaya bénéficieront de 45 microcrédits, dans le cadre des mesures prises pour les aider à s'intégrer économiquement et socialement. « C'est à ce même objectif que s'attelle à concrétiser actuellement le gouvernement au profit des jeunes sans emploi », a assuré Abdelaziz Djerad, rappelant que la wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié de 400 microcrédits au profit de cette catégorie. Il a ajouté que « la situation sanitaire difficile que traverse le pays, ne nous empêche pas de prendre en charge et d'accompagner cette catégorie sur les plans économique et social ».

R.R

AEP À MÉDÉA

Lancement de deux grands projets hydrauliques

DEUX GRANDS projets hydrauliques ont été lancés en réalisation en vue de « solutionner » les fréquents problèmes d'alimentation en eau potable auxquels est confrontée la ville de Médéa et ses environs, a annoncé, hier, le wali. Le premier projet porte sur le dédoublement de la conduite principale qui alimente quatre communes, à savoir Médéa, Ouamri, Hannacha et Draa-Smar, à partir du barrage de « Ghrib » (Ain-Defla), devant permettre, une fois opérationnel, d'assurer un apport supplémentaire de 20.000 M3/jour d'eau au profit de ces quatre localités, a expliqué Abass Badaoui, au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la wilaya.

Pour régler « définitivement les problèmes des perturbations dans l'alimentation en eau potable, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya, » ajoute aussi « un second projet a également été lancé et concerne, cette-fois, la réalisation d'un réseau d'adduction entre Berrouaghia et Médéa, à partir du système de Transfert des eaux du barrage de Koudiate Acedroune », fait savoir le wali.

Le nouveau réseau d'adduction fournira une quantité d'eau potable évaluée à 30.000 M3/jour et devrait, ainsi, augmenter le volume d'eau destinée à la consommation des ménages du chef-lieu de wilaya, a ajouté Abass Badaoui.

Il a annoncé, par ailleurs, « le lancement prochain de deux études de projets de barrage, sur les quatre projets proposés au ministère des ressources en eau », dont la concrétisation « devrait réduire la dépendance de la wilaya des sources d'approvisionnement extérieures, de disposer de stocks d'eau à même de satisfaire, en permanence, la demande locale en eau potable », a-t-il indiqué.

R.R

HOMMAGE AUX VICTIMES DU 14 JUILLET 1953

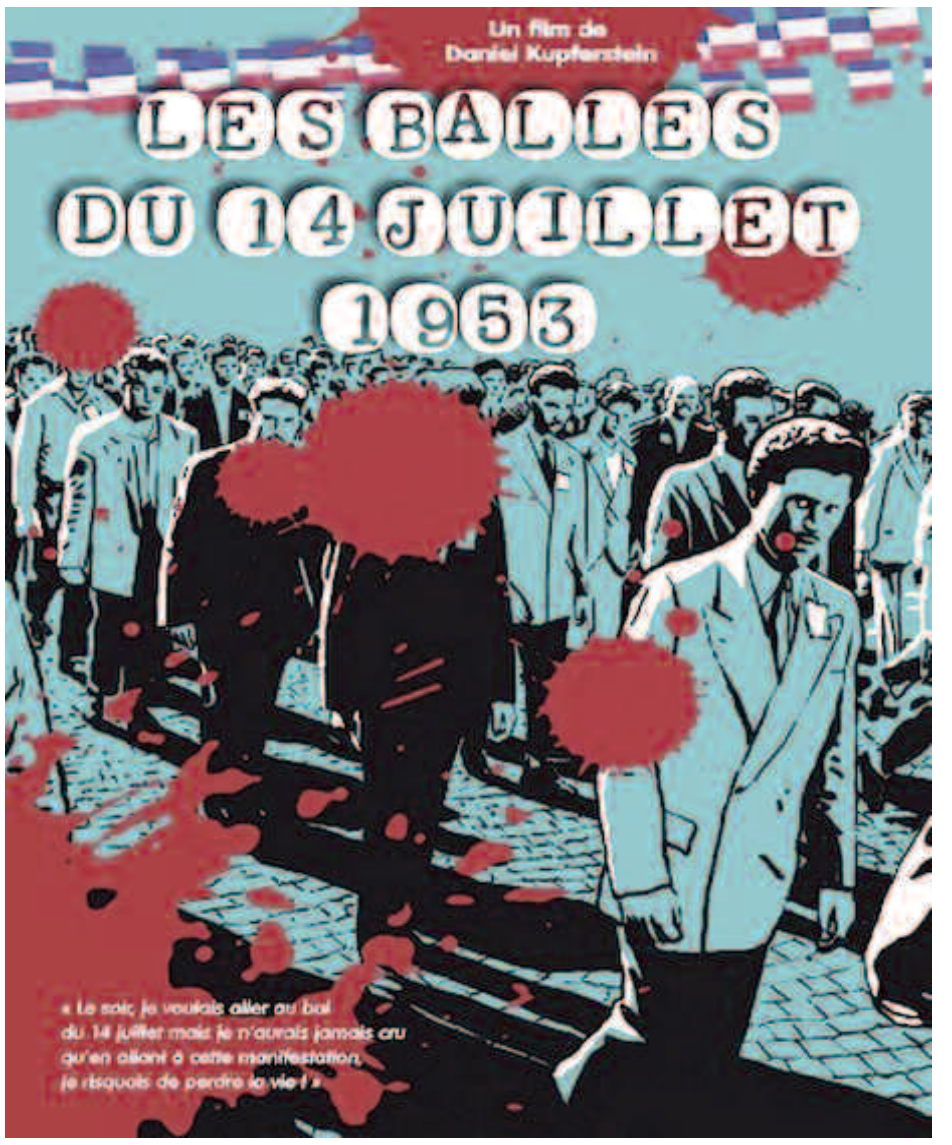
Six Algériens et un Français

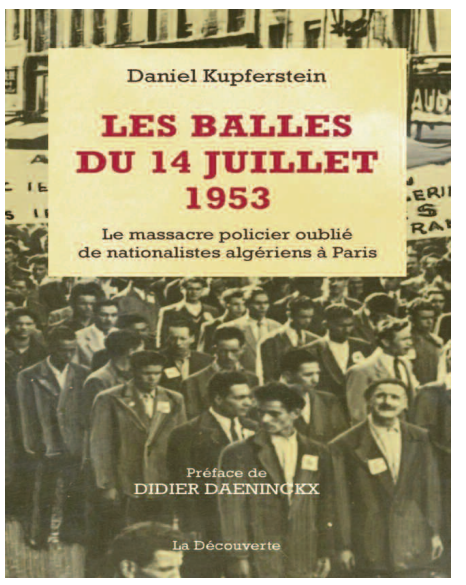
Le 14 juillet 1953 à Paris, nouvelle journée nationale en France pour commémorer la prise de la Bastille en 1789 et symbole de l'union de la nation, sera marqué par le massacre de sept travailleurs, six nationalistes algériens et leur camarade français.

Près de huit ans après les massacres du 08 mai 1945 en Algérie – jour de la capitulation nazie à Berlin –, l'administration coloniale française pratique, une fois de plus, une répression contre des manifestants algériens. Le 14 juillet 1953 dans la capitale de l'Hexagone, place de la Nation, six algériens et un français sont tués : Abdelkader Draris, Mouhoub Illoul, Amar Tadjadit, Larbi Daoui, Tahar Madjène, Abdallah Bacha, Maurice Lurot. Une centaine de manifestants sont également blessés dont une quarantaine par balles.

En livrant son film documentaire Les Balles du 14 juillet 1953, Daniel Kupferstein opère une rupture avec l'oubli de ces faits, exerçant un devoir de la mémoire aussi bien en France qu'en Algérie. Ce documentariste mènera une enquête, quatre ans durant dans les deux pays, pour restituer une vérité sur ce massacre de nationalistes algériens, organisés en cortège pour partager l'esprit d'égalité, de fraternité et de liberté. Il aura fallu retrouver des témoins, donner la parole à des historiens, se référer aux archives pour comprendre les motifs d'une telle amnésie et reconstituer les faits de cette tragédie. Ce film sera complété, trois ans après sa sortie, par un livre du même auteur sous le même titre. Dans sa préface, Didier Daeninckx évoque les travaux de Danielle Tartakowsky, de Maurice Rajsfus, d'Emmanuel Blanchard, tout en louant cet ouvrage : « Il apaise la mémoire douloureuse des disparus » de ce jour là. Des milliers d'Algériens, membres du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD dont le chef Messali est auparavant emprisonné), participent aux côtés de leurs camarades français au défilé. Initié conjointement par la Centrale des syndicats français (CGT) et le Parti communiste français (PCF), il prend son départ à la Bastille.

D'après le témoignage d'un jeune médecin, cité par l'auteur et chercheur Mohamed Rebah, les manifestants scandent notamment « la fin de la répression colonialiste et l'indépendance de l'Algérie », non sans brandir le drapeau algérien. Un service d'ordre portant brassard vert encadre la marche des émigrés, mais que faire face à la fusillade de la police ? Pour Didier Daeninckx, « si ce livre (celui de Kupferstein) s'appuie sur la consultation d'archives inédites, sur une lecture attentive de la presse de l'époque et des moindres évocations du 14 juillet 1953 au cours des années qui suivent la tragédie, sur une fréquentation des études consacrées à la guerre d'Algérie, une part essentielle est constituée par la recherche des témoignages. Ce qui en fait la richesse, c'est bien la rencontre avec les acteurs de cet épisode sanglant, avec leurs proches, aussi bien du côté des victimes que des forces de répression, et avec tous ceux dont la vie, aujourd'hui encore, est entravée par les non-dits, les mal-dits de l'Histoire ». D'après M. Rebah, cette fusillade sera dénoncée à Alger et dans le monde entier. Il cite le congrès de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), tenu quelques jours après à Bucarest, la capitale de la Roumanie. La délégation algérienne a alors fustigé l'acte commis par la France coloniale à Paris. Pour l'auteur D. Kupferstein, ce drame sera longtemps effacé des mémoires. En offrant son film et son ouvrage, il rend un vibrant hommage aux victimes. Rapatriés rapidement en Algérie, leurs obsèques se dérouleront en présence d'une grande foule, sous haute surveillance.





M. Rediane

FILM DOCUMENTAIRE LES BALLES DU 14 JUILLET 1953

Scénario et réalisation de Daniel Kupferstein
2014, 85 minutes.
Production : Les Ateliers du Réel

Le livre Les balles du 14 juillet 1953 / Le massacre policier oublié de nationalistes algériens à Paris de Daniel Kupferstein
Préface de Didier Daeninckx
Edition La Découverte - Collection : Cahiers libres
mai 2017, France
256 pages
ISBN : 9782707194114
ISBN numérique : 9782707196781

L'AUTEUR EN QUELQUES DATES

2016-2017.
- Les balles du 14 juillet 1953, éditions La Découverte. Prix du salon anti-colonial 2018).
- Filmer malgré l'oubli. Editions Ressouvenances. Un livre sur l'enquête pour réaliser le film Les balles du 14 juillet 1953. Livre vendu avec ou sans DVD.

2010. Mourir à Charonne, pourquoi ? (vidéo 60'). Le 08 février 1962, les syndicats et partis de gauche appellent à une manifestation de protestation contre les attentats de l'OAS. Au moment de la dispersion au métro Charonne à Paris, la police charge brutalement. On relèvera 09 morts et de nombreux blessés.

2008. Baya (vidéo 52') Portrait de Baya Allaouchiche-Jurquet, depuis son mariage à 14 ans jusqu'à son engagement dans la lutte contre le racisme en France en passant par son combat pour l'indépendance de l'Algérie et pour la défense des femmes du monde entier.

2001. Dissimulation d'un massacre (vidéo 54', diffusion histoire) : Comment la répression de la manifestation du FLN du 17 octobre 1961 a pu être occultée pendant 40 ans.

1997. Retour du bled (vidéo, 26') : Comme beaucoup d'immigrés marocains, Mina, Abess et leurs quatre enfants quittent Villetaneuse pour aller passer des vacances au Maroc.

SORTIR

ARTS Exposition collective d'arts plastiques
Rétrospective. Visible jusqu'à fin juillet. Galerie Mohamed-Racim, Alger-centre. Une quinzaine d'artistes présente une cinquantaine d'œuvres. Des exposants comme Kaci Moussa, Ahmed Stambouli, Hadjres Hadia, Madjid Guemroud, Smara, Nadjem Nouicer, Amor Idriss Lamine Dokman et Noureddine Chegrane nous convient aussi bien à apprécier des tableaux sur le patrimoine que sur la spiritualité et les paysages, le mouvement entre l'Algérie et la Méditerranée, l'attachement de l'Algérie à l'Afrique.

DOCUMENTAIRE Diffusion en ligne du film documentaire Souvenir dans un exil, produit et réalisé par Mokhtar Kerboua (2018).
Après l'invasion de la France par les forces nazies, en 1941, le gouvernement de Vichy a arrêté des rebelles antinazis et les a conduits vers un camp de détention au sud de l'Algérie, à Djelfa. Voir dans page Facebook de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Pièce écrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement sanitaire.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020.
Lieux : Salle de la Cinémathèque, cafétéria du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma – Académie des Oscars – à Los Angeles a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.



Il met le feu à une antenne-relais qu'il pense liée au virus: trois ans de prison

ROYAUME-UNI

Un quadragénaire a été condamné lundi par un tribunal de Liverpool (nord-ouest) à trois ans de prison pour avoir mis le feu à une antenne-relais qu'il croyait liée à la propagation du nouveau coronavirus au Royaume-Uni.

Michael Whitty, 47 ans, gérant de parkings à l'aéroport John Lennon de Liverpool, avait fait des recherches sur internet au sujet de théories reliant la 5G au virus, avant d'incendier, le 4 avril, l'armoire technique de l'antenne-relais du groupe Vodafone à Kirkby, au nord-est de Liverpool. Ce père de trois enfants, qui accumulait déjà 29 condamnations, notamment pour agression et possession d'une arme à feu, avait plaidé coupable d'incendie criminel.

"J'estime qu'il y a eu un degré élevé de préparation et de préméditation", a déclaré le juge Thomas Teague lors d'une audience par visioconférence. "Des allume-feux ont été utilisés et, dans la mesure où l'objectif était de mettre l'antenne-relais hors d'usage, il y avait intention de causer d'importants dommages à la propriété d'autrui", a-t-il ajouté.

DES DOMMAGES ESTIMÉS ENTRE 11.200 ET 16.800 EUROS

Le magistrat a toutefois estimé que le prévenu, qui est également bénévole dans une association caritative, avait témoigné de remords sincères. Selon l'accusation, l'équipement a été hors service durant 11 jours et les dommages sont estimés entre 10.000 et 15.000 livres (11.200 et 16.800 euros).

Le prévenu a été confondu par des allume-feux, retrouvés chez lui lors d'une perquisition, similaires à ceux utilisés sur le lieu de l'incendie.

L'analyse de son téléphone portable a aussi révélé des recherches en ligne sur la technologie 5G, la participation à des groupes de discussions sur le sujet ainsi que des photos et vidéos d'autres antennes-relais dans les environs de Liverpool. Plusieurs antennes-relais ont été attaquées depuis le début de la pandémie au Royaume-Uni à la suite de la diffusion de rumeurs complotistes liant la 5G à la maladie Covid-19.

"La petite Chef", 8 ans, crée le buzz du confinement avec ses recettes en ligne



DE LA SOUPE de poisson aux cuisses de grenouille épicées, les cours de cuisine d'une fillette de huit ans en pyjama et charlotte sur la tête fait le bonheur des internautes Birmans, toujours invités à rester chez eux en raison de l'épidémie de coronavirus.

Tout a commencé fin avril lorsque la maman de Moe Myint May Thu, une influenceuse, a publié une première vidéo en ligne montrant sa fille en train de préparer un plat de crevettes.

Très vite, le clip a fait le tour des réseaux sociaux, et la jeune fille arborant un large sourire a acquis une soudaine renommée et le surnom de "Petite Chef". "J'adore faire la cuisine", confie-t-elle à l'AFP.

"Cela nous faisait plaisir de cuisiner ensemble pendant le confinement", explique-t-elle, au côté de sa maman, Honey Cho, dans la cuisine familiale à Rangoun. Dans sa vidéo la plus populaire, vue plus de 200 000 fois, elle porte un T-shirt à motif de licorne et explique comment réaliser le plat national birman, le Mohingya, une soupe à base de nouilles de riz et de poisson-chat.

Plats sur commande

Moe Myint May Thu dit maîtriser une quinzaine de plats, comme le curry de poisson à la tomate, le ragoût de porc ou les cuisses de grenouille épicées."Cela fait chaud au coeur de voir autant de gens en Birmanie et dans d'autres pays partager ses vidéos", explique Honey Cho, pour qui sa fille a gagné en confiance.

La jeune chef possède désormais son propre compte Facebook, qui a récolté 8000 likes en seulement quatre jours."Elle est tellement adorable que je n'arrive plus à me concentrer sur autre chose, je regarde ses vidéos en boucle", peut-on lire dans un commentaire.

S'acheter un petit chien

Forte de ce succès, "la petite Chef" s'est mise à proposer des plats sur commande, autour de 7 euros pièce, qu'elle livre elle-même en fin de journée.

Elle aimerait bien faire de sa passion une carrière, mais pour le moment, elle se contente de mettre un peu d'argent dans sa tirelire pour s'acheter un petit chien.

Moe Myint May Thu prévoit de continuer à cuisiner jusqu'en août, date de la rentrée scolaire qui a été repoussée de deux mois en raison de la pandémie de coronavirus. A Rangoun, l'activité reprend même si le mot d'ordre reste de ne pas sortir, sauf pour raison essentielle.

UN TRAFIQUANT DE DROGUE ITALIEN CACHAIT 15 MILLIONS D'EUROS DERRIÈRE UN FAUX MUR



LA POLICE ITALIENNE a annoncé lundi la saisie de 15 millions d'euros environ en espèces, cachés derrière un faux mur à l'intérieur d'un appartement à Milan (nord) appartenant à un trafiquant de drogues.

"À l'intérieur de l'appartement du trafiquant de drogues, (...) les agents ont noté une anomalie dans les distances entre deux murs", selon le communiqué de la police. "En sondant le mur, les policiers ont constaté qu'il y avait des cavités et ils l'ont démoli. La découverte a été spectaculaire: le mur était artificiel (...) et dissimulait dans l'interstice 28 cartons avec de nombreuses liasses de billets pour un montant d'environ 15 millions d'euros", précise le communiqué.

L'appartement était au nom du père de Massimiliano Cauchi, considéré comme l'un des principaux trafiquants de drogue de la région milanaise. Dans une autre enquête menée par la justice de Bologne (centre-nord), Massimiliano Cauchi avait déjà été condamné à une peine de prison pour trafic de drogues et était assigné à résidence dans l'attente du verdict en dernière instance.

Après la découverte de cet énorme magot, qualifié de "saisie d'espèces la plus importante de l'histoire d'Italie" par le quotidien La Stampa, M. Cauchi a perdu le bénéfice de l'assignation à domicile et a été incarcéré.

IBM publie une boîte à outils visant à maintenir le chiffrement des données, même pendant leur utilisation

Technologie : La nouvelle boîte à outils d'IBM vise à faciliter l'accès des développeurs au chiffrement entièrement homomorphe, une technologie naissante très prometteuse pour un certain nombre de cas d'utilisation de la sécurité.



Il y a onze ans, IBM a fait une percée dans le développement du chiffrement entièrement homomorphe (FHE), une technologie qui permet de calculer et d'analyser des données tout en les maintenant cryptées. Selon IBM, le FHE est très prometteur pour un certain nombre d'utilisations, en particulier pour les opérations impliquant des données très sensibles qui doivent être protégées.

Cependant, la FHE reste une technologie compliquée et difficile à mettre en œuvre. IBM a l'intention de changer cela avec la sortie de nouvelles boîtes à outils qui devraient aider les développeurs à commencer à expérimenter la FHE et à l'incorporer éventuellement dans les produits qu'ils construisent. La boîte à outils est disponible aujourd'hui dans GitHub pour MacOS et iOS, et elle sera bientôt disponible pour Linux et Android.

Aujourd'hui, les fichiers sont souvent chiffrés en transit et au repos, mais déchiffrés en cours d'utilisation, ce qui crée une faille de sécurité. Cela oblige souvent les organisations à faire des compromis et à passer par de longs processus de vérification afin de s'assurer qu'elles peuvent conserver leurs précieuses données protégées tout en en retirant une certaine valeur. La FHE vise à résoudre ce problème.

NIVEAU DE SÉCURITÉ SUPÉRIEUR

« Si nous sommes capables d'effectuer des calculs avec des données chiffrées, nous pouvons résoudre ce paradoxe entre le besoin de savoir et le besoin de partager », a expliqué aux journalistes Flavio Bergamaschi, pionnier du FHE et chercheur chez IBM. « C'est presque la même chose que de permettre le traitement de ces données sans y avoir accès. Si nous pouvons y parvenir, nous ajoutons un niveau de sécurité au-delà de ce qui existe aujourd'hui. »

La FHE est particulièrement bien adaptée aux industries lourdement réglementées comme la finance et les soins de santé, a déclaré Flavio Bergamaschi. « Chaque fois que vous avez des données que vous voulez protéger, c'est potentiellement le bon type de cryptage à utiliser ».

Basé sur la cryptographie en treillis, le FHE est « à notre connaissance » résistant aux quanta, précise ce dernier.

UN NOUVEAU PARADIGME

Bien que cette technologie offre un grand potentiel, elle nécessite un changement significatif du paradigme de la sécurité. Généralement, dans la logique commerciale d'une application, les données restent déchiffrées, a expliqué M. Bergamaschi. Mais avec la mise en œuvre du FHE, ce n'est plus le cas - ce qui signifie que certaines fonctions et opérations vont changer. En d'autres termes, « il sera nécessaire de réécrire certaines parties de la logique commerciale », a déclaré M. Bergamaschi. « Mais la sécurité que vous gagnez avec cela, où les données sont chiffrées tout le temps, est très élevée. »

Flavio Bergamaschi a décrit quatre archétypes de cas d'utilisation bien adaptés à la FHE. Tout d'abord, la technologie permet d'effectuer des « requêtes inconscientes », c'est-à-dire des requêtes qui ne révèlent pas l'intention. C'est le cas, par exemple, des applications cartographiques qui apprennent des choses sur vous, comme où vous êtes et où vous voulez aller, chaque fois que vous effectuez une requête.

Le FHE est également prometteur pour l'intersection d'ensembles de données, lorsque vous avez deux ensembles de données mais que vous voulez seulement travailler avec les données qui se chevauchent. Cela est utile dans divers domaines, de l'analyse génomique aux campagnes de marketing conjointes. La FHE devrait également être utile pour l'externalisation sécurisée, comme l'externalisation du calcul vers le cloud, ainsi que pour l'extraction de la valeur des données privées.

TESTÉ AUPRÈS D'UNE BANQUE BRÉSILIENNE

Pour prouver sa valeur dans le dernier domaine - l'extraction de valeur à partir de données privées - IBM a réalisé un PoC avec la banque brésilienne Bradesco, la deuxième banque d'Amérique du Sud. L'objectif était d'utiliser le FHE pour analyser en toute sécurité les données des clients afin de prédire si quelqu'un aurait besoin d'un prêt dans les trois mois. Généralement, les analystes de données de la banque doivent travailler dans un environnement très protégé et séparé pour effectuer ce type d'analyse de données, afin de s'assurer que les données déchiffrées des clients restent en sécurité.

Les chercheurs ont utilisé un vaste ensemble de données - 360 000 identifiants de clients, chacun avec 546 caractéristiques différentes - et ont mis une couche de chiffrement homomorphe entre les données et les analystes. Ils ont prouvé qu'ils pouvaient faire des prévisions avec la même précision que s'ils n'étaient pas chiffrés.

Alors que la technologie est encore en développement, IBM souhaite maintenant la mettre entre les mains des développeurs pour rendre le concept moins abstrait. Les boîtes à outils actuellement disponibles sont basées sur HELib, une bibliothèque de chiffrement mature et polyvalente.

Elles comprennent des exemples de programmes et d'intégration IDE, ce qui facilite l'écriture de code basé sur FHE.

Linux Mint se débarrasse du système de paquets Snap d'Ubuntu



Technologie : La distribution Linux de bureau, Linux Mint, ne veut plus rien avoir à faire avec le système d'installation du logiciel Snap d'Ubuntu. Et le fait savoir.

Linux Mint s'impose aujourd'hui comme l'une des distributions Linux les plus populaires. Un succès qu'elle doit beaucoup à ses choix stratégique et à son autonomie, bien qu'elle soit basée sur Debian Linux et Ubuntu. Après avoir développé leur propre interface de bureau Cinnamon, ses développeurs, sous la direction de Clément Lefebvre, sont en passe d'abandonner le support du système d'empaquetage de logiciels Snap d'Ubuntu.

Comme ses concurrents Flatpak et AppImage, Snap a pour objet d'installer des applications sur les systèmes Linux sans les désavantages des systèmes de gestion de paquet traditionnels (comme DEB et RPM pour les familles Linux Debian et Red Hat) qui comprennent le code source et les chemins d'accès codés en dur pour chaque programme. Une complexité qui peut rapidement devenir gênante pour les développeurs en les forçant à créer des programmes Linux à la main pour travailler avec chaque distribution spécifique et ses différentes versions.

Snap évite ce problème en incorporant l'application et ses bibliothèques dans un seul paquet. Il est ensuite installé et monté sur un système de fichiers virtuel SquashFS. Lorsque vous exécutez un snap, vous le faites tourner dans un conteneur sécurisé qui lui est propre.

Une version trop restrictive pour Linux Mint

Comme l'a expliqué Alan Pope, responsable de la communauté Canonical pour les services d'ingénierie Ubuntu, lors du Linux Application Summit (LAS) de 2019, « il est plus facile pour les développeurs de mettre leurs paquets entre les mains des utilisateurs très rapidement. Ils n'ont pas besoin de se soucier de la distribution ».

« Quand Snap a été annoncé, c'était censé être une solution, pas un problème.

Il était censé permettre d'exécuter des applications plus récentes en plus des anciennes bibliothèques et de laisser des éditeurs tiers publier leurs logiciels facilement vers de multiples distributions, comme Flatpak et AppImage », s'était réjoui Clément Lefebvre lors de son lancement. Pour autant, ce dernier a rapidement déchanté. « Ce que nous ne voulions pas, c'était que Canonical contrôle la distribution des logiciels entre les distributions et les éditeurs tiers, empêche la distribution directe par les éditeurs, fasse en sorte que les logiciels fonctionnent mieux dans Ubuntu que partout ailleurs et fasse de sa boutique une exigence », a-t-il expliqué pour justifier la désaffection qui touche aujourd'hui Snap. Linux Mint 20, qui est basé sur Ubuntu 20.04, sera publié plus tard en juin 2020.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

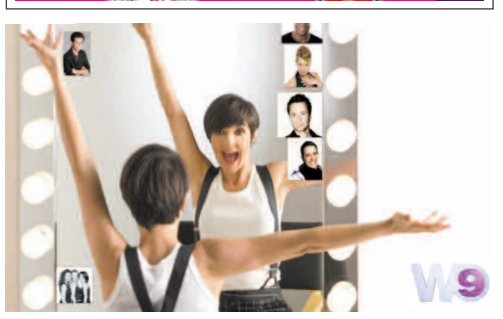
© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





CANAL+







JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Série dramatique (2020 - Etats-Unis) — TF1
Prodigal Son

20h00 Série dramatique (2018 - Italie) — France 2
L'amie prodigieuse

20h00 Magazine de société — M6
Zone interdite

20h10 Premier League. 36e journée. — CANAL+
Arsenal / Liverpool

20h05 Culture Infos - Humour — W9
Florence Foresti & Friends

19h50 Cinéma - Film de guerre — CINE+ FRISSON
13 Hours

20h00 Dessin animé (France - Canada) — 6ter
Les aventures de Tintin

20h05 Cinéma - Film de science-fiction — CINE+ PREMIER
Darkest Minds : rébellion

20h15 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

20h00 Cinéma - Thriller Etats-Unis - 2018 — CINE CINEMA
Galveston

19h50 Cinéma - Film fantastique - 2019 — CANAL+ family
X-Men : Dark Phoenix

20h15 Magazine de société — TMC
90' Enquêtes

20h04 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2019 - Italie)
Saison 1 - Épisode 3: Le Miranda

Au Mexique, Manuel Contreras et ses hommes veulent organiser une réunion avec les frères Leyra afin de leur proposer leur collaboration. Pendant ce temps, à bord du cargo qui convoie la drogue jusqu'à Gioia Tauro, Chris remarque un problème grave dans la salle des machines. Il est persuadé qu'il s'agit d'une tentative de sabotage.
En Calabre, Stefano a une explication avec son grand-père Don Minu.

21h53 Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 2 - Épisode 8: Collaboration

What We Do in the Shadows



17h10 Série humoristique (2016 - Etats-Unis)
Better Things

Sam accompagne Max et Paisley à un concert. Sur place, elle rencontre un ancien petit ami. Par ailleurs, elle met tout en oeuvre pour se débarrasser d'une table qui appartenait à son ex-mari. Elle décide de mettre en ligne une petite annonce.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:35	12:35	16:26	19:52	21:29
CONSTANTINE	03:43	12:40	16:30	19:56	21:31
ALGER	03:55	12:54	16:45	20:11	21:47
OUARGLA	04:08	12:45	16:26	19:50	21:17
CHLEF	04:05	13:01	16:51	20:16	21:51
MOSTAGANEM	04:11	13:06	16:55	20:21	21:55
ORAN	04:15	13:09	16:58	20:23	21:56

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6739 – MERCREDI 15 JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	21°
Oran	29°	20°
Constantine	34°	17°
Ouargla	43°	31°

EN RAISON DE LA PANDÉMIE

Les entreprises de Tizi-Ouzou menacées par la faillite

La Chambre du commerce et de l'industrie du Djurdjura (CCID), présidée par Lakhdar Madjène, tire la sonnette d'alarme sur la situation des entreprises économiques de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Selon Madjène et ses collaborateurs, à défaut de mesures courageuses devant émaner obligatoirement de l'Etat, beaucoup d'entreprises, y compris celles dites «géantes» à l'instar de l'ENIEM Oued-Aïssi et l'Electro-Industries de Fréha, risquent de connaître carrément la faillite, voire la fermeture de leurs ateliers.

Notre interlocuteur a révélé que sur les 15 000 PME (petite et moyenne entreprises) et PMI (petite et moyenne industrie), 80% d'entre elles sont déjà à l'arrêt ; arrêt en corrélation directe avec la pandémie du coronavirus.

Cependant, selon le président de la CCID, la pandémie du coronavirus n'est pas la seule responsable de la situation alarmante des entreprises économiques de la wilaya de Tizi-Ouzou. «Celle-ci n'a fait que l'aggraver», dit-il.

Selon Madjène, la crise économique nationale a pour origine la crise économique mondiale. Ensuite, la crise politique qui frappé de plein fouet tout le pays à partir de février 2019 s'est fortement répercuté sur le champ économique.

«Et dès le début de l'année en cours, poursuit notre interlocuteur, la pandémie du coronavirus, qui a frappé le monde entier, a fissuré davantage notre champ économique.» Passant en revue certains de ces facteurs responsables du blocage de l'élément de production et en corrélation



directe avec la Covid-19, dont le confinement, l'arrêt des transports et l'interdiction de rassemblement de l'élément humain, le président de la CCID a voulu expliquer le comment et le pourquoi de la situation néfaste subie par l'outil productif. Madjène et ses collaborateurs refusent catégoriquement de s'inscrire dans une logique de fatalisme, car cette crise économique peut être vaincue.

«Toutefois, insistent nos interlocuteurs, il faudrait pour cela des mesures intelligentes et courageuses de la part de l'Etat.

Plus explicites, les mêmes interlocuteurs estiment que l'Etat doit réfléchir aux voies et moyens de création d'un marché au profit des entreprises. En deuxième lieu, inciter les banques à revoir à la baisse leur taux d'intérêt prélevé sur les crédits accordés aux investisseurs, voire même le réduire au taux zéro, et ce jusqu'à nouvel ordre. «Ce taux zéro en la matière, déclare Madjène, est appliqué dans de nombreux pays européens à l'instar de la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie». En troisième lieu, ordonner l'effacement des dettes fiscales au profit des entreprises, et ce pour les années d'exercice 2019 et 2020.

Le président de la CCID a relevé que «si nous insistons également sur l'effacement des dettes fiscales pour 2019, c'est parce que tout simplement cette année est considérée comme «une année blanche» pour nos PME PMI». Au chapitre de la parafiscalité, nos interlocuteurs militent aussi pour une mesure de souplesse, c'est-à-dire l'obtention par les entreprises du droit du rééchelonnement de leurs dettes auprès de certains organismes sociaux, tels que la CNAS, la CACOBAT et la CASNOS. Toutefois, sur ce chapitre précis, Madjène et ses collaborateurs sont favorables à ce que l'étude soit faite cas par cas, selon la dimension de l'entreprise en question et le montant de ses dettes. Enfin, la CCID plaide pour la création d'un fonds spécial pour servir d'aide à l'investissement et le maintien de l'emploi.

Selon Madjène, ce fonds spécial servira surtout d'appui financier aux nombreux candidats à l'investissement. En la matière, beaucoup de jeunes investisseurs ont déjà initié des projets ambitieux, notamment dans le créneau de la construction avec l'introduction d'éléments en dur mais souples. Ces éléments nouveaux sont les produits des dernières innovations scientifiques.

Said Tissegouine

CONFINEMENT À SÉTIF

2 314 infractions relevées en une semaine

UN TOTAL de 2314 infractions relatives à la violation du confinement partiel, appliqué dans 18 communes de la wilaya de Sétif, ont été enregistrées depuis son entrée en vigueur la semaine dernière dans le cadre du renforcement des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, a-t-on appris hier auprès des services de la Sûreté de wilaya.

«Depuis l'entrée en vigueur le 8 juillet du confinement partiel dans 18 communes de la wilaya de Sétif, il a été procédé à la mise en fourrière de 523 véhicules et 200 motocyclettes'' a précisé à l'APS, le chargé de communication de ce corps de sécurité, le commissaire Abdelwaheb Aissani.

Il a dans ce sens indiqué que conformément aux directives de la Direction générale de la sûreté nationale, les services de la police ont intensifié les efforts pour faire respecter les mesures de confinement sanitaire et contribuer à la lutte contre la propagation de la Covid-19. Au cours de la même période, les éléments de la Sûreté de la wilaya de Sétif sont également intervenus à 60 reprises pour disperser des rassemblements de personnes et des célébrations de mariages engageant dans ce cadre des poursuites légales à l'encontre de 22 personnes pour non-respect des mesures de distanciation sociale, selon le responsable.

La sûreté de la wilaya de Sétif œuvre depuis le début de cette crise sanitaire à inculquer la culture du port du masque de protection dans les espaces publics et les lieux commerciaux en multipliant les actions de sensibilisation et de répression des contrevenants aux mesures préventives visant à enrayer la propagation de cette épidémie, a-t-on encore noté.

La police de Sétif a ainsi effectué plusieurs de campagne de sensibilisation dans les 60 communes de la wilaya ciblant toutes les franges de la société et mettant en avant la nécessité de se plier aux mesures de prévention notamment le port de bavettes dans les lieux publics et les espaces commerciaux, a-t-il rappelé.

Le responsable a, par ailleurs, révélé que depuis l'application de la première décision d'imposer le confinement sanitaire dans la région en avril dernier, pas moins de 23 438 personnes ont été verbalisées pour non-respect de cette mesure en plus de la mise en fourrière de 3 921 véhicules et 1 732 motocyclettes.

Pour rappel, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a décrété mardi dernier l'instauration d'un confinement partiel de 13h00 au lendemain 05h00, dans 18 communes de la wilaya de Sétif, et ce pour une durée de quinze jours, dans le cadre du renforcement des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus. Cette mesure, décidée conséquemment à l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya, concerne les communes de Sétif, Ain Arnat,Ain Abassa, Ourissia, Ain Oulmène, K'sar El Abtal, Guellal, Ain Azel, Ain Hd'jar, Bir H'dada, El Eulma, Bazer Sekra, El Guelta Ezzerka, Bougaa, Ain Roua, Beni Oussine, Baida Bordj (Centre) et Ain K'bira.

M. D.



CONSTANTINE

Installation du nouveau chef de sûreté de wilaya

LE CONTRÔLEUR Rachid Boutira a été installé hier dans ses nouvelles fonctions de chef de sûreté de wilaya de Constantine en remplacement du contrôleur Abdelkrim Ouabri, désigné au même poste dans la wilaya de Tlemcen.

La cérémonie d'installation tenue au niveau de la grande salle de conférence de l'Unité régionale des finances et des équipements de Constantine a été présidée par l'inspecteur général de la sureté nationale, le contrôleur Djamel Benderradji, représentant du directeur général de la sûreté nationale (DGSN). La cérémonie a eu lieu en présence du wali de Constantine, M. Ahmed Sassi Abdelhafid et l'inspecteur régional de police le Contrôleur Daoud Mohand Cherif, ainsi que des autorités locales civiles, militaires et judiciaires, des cadres de police et des représentants de la société civile.

Au cours de la cérémonie, le représentant du DGSN a relevé que «cette nomination s'inscrit dans le cadre du mouvement partiel opéré dans le corps des chefs de sûreté de wilaya, en concrétisation du principe d'alternance dans les postes de responsabilité pour faire valoir les compétences et les capacités des responsables».

Le contrôleur Abdelkrim Ouabri, a au cours de son intervention remercié tous ceux qui ont contribué avec lui durant la période passé à la tête du corps de sécurité dans la capitale de l'Est, soit depuis novembre 2014, à assurer la sécurité et le maintien de l'ordre pour le bien et la quiétude des Constantinois.

Le nouveau chef de sûreté de wilaya a indiqué pour sa part, qu'il œuvrera, en collaboration avec les partenaires sur le terrain, à l'application des lois de la République, saluant les efforts de son prédécesseur et de tous les cadres et fonctionnaires de la sûreté de wilaya pour préserver la sécurité des citoyens et des biens.

Le contrôleur Rachid Boutira occupait le même poste à Tlemcen, il avait été également chef de sûreté dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

Amine B.